





## *La Guerre civile en France*

DU MÊME AUTEUR  
CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

*Contribution à la critique  
de la philosophie du droit de Hegel, 2010.*

*Salaires, prix et profits, 2010.*

KARL MARX

# LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

suivi des *Matériaux sur l'État*

*Traduit  
de l'anglais*

*Postface  
de Mathieu Léonard*

ENTREMONDE  
Genève-Paris

TITRE ORIGINAL : *The Civil War in France*

Edward Turnlove éditeur, Londres, 13 juin 1871.  
*L'Internationale*, Bruxelles, 16 juillet-3 septembre 1871,  
pour la traduction française.

Manuscrits de *La Guerre civile en France*  
in *Arkhiv Marksa i Engel'sa* [Archives Marx et Engels],  
vol. III (VIII), Moscou, 1934.

Entremonde, 2012.

La Guerre civile en France

—

ADRESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS





Le 4 septembre 1870, quand les ouvriers de Paris proclamèrent la République, qui fut presque instantanément acclamée d'un bout à l'autre de la France, sans une seule voix discordante, une cabale d'avocats en quête de places, avec Thiers pour homme d'État et Trochu pour général, s'empara de l'Hôtel de Ville. Ces gens étaient alors imbus d'une foi si fanatique dans la mission dévolue à Paris de représenter la France à toutes les époques de crises historiques que, pour légitimer leurs titres usurpés au gouvernement de la France, ils crurent suffisant de produire leurs mandats périmés de représentants de Paris. Dans notre seconde adresse sur la récente guerre, cinq jours après l'avènement de ces hommes, nous vous disions qui ils étaient. Toutefois, les véritables dirigeants de la classe ouvrière étant encore enfermés dans les prisons

bonapartistes et les Prussiens déjà en marche sur la ville, Paris, pris à l'improviste, toléra cette prise du pouvoir, à la condition expresse qu'il ne serait exercé qu'aux seules fins de défense nationale. Cependant, comment défendre Paris sans armer sa classe ouvrière, l'organiser en une force effective et instruire ses rangs par la guerre elle-même ? Mais Paris armé, c'était la révolution armée. Une victoire de Paris sur l'agresseur prussien aurait été une victoire de l'ouvrier français sur le capitaliste français et ses parasites d'État. Dans ce conflit entre le devoir national et l'intérêt de classe, le gouvernement de la Défense nationale n'hésita pas un instant : il se changea en un gouvernement de la Défection nationale.

La première mesure qu'il prit fut d'envoyer Thiers en tournée à travers toutes les cours d'Europe pour y implorer médiation, moyennant le troc de la République contre un roi. Quatre mois après le début du siège, quand ils crurent venu le moment opportun de lâcher pour la première fois le mot de capitulation, Trochu, en présence de Jules Favre et de quelques-uns de ses collègues, harangua en ces termes les maires de Paris assemblés :

« La première question que s'empressèrent de m'adresser mes nouveaux collègues le soir même du

4 septembre fut celle de savoir si Paris était en état de soutenir avec chance de succès un siège contre l'armée prussienne ? Je n'hésitai pas à répondre négativement. Quelques-uns de mes collègues sont ici : ils peuvent témoigner de la véracité de mes paroles et de la persistance de mon opinion. Je leur dis en propres termes que, en l'état des choses, tenter à Paris de soutenir un siège contre l'armée prussienne serait une folie. Sans doute, continuai-je, ce pourrait être une folie héroïque, mais ce ne serait que cela... Les événements [qu'il avait lui-même conduits] n'ont pas démenti ma prévision.»

Ce charmant petit discours de Trochu fut publié dans la suite par M. Corbon, un des maires présents.

Ainsi, au soir même de la proclamation de la République, le « plan » de Trochu, ses collègues le savaient, c'était la capitulation de Paris. Si la défense nationale avait été quelque chose de plus qu'un prétexte au gouvernement personnel de Thiers, Favre et C<sup>ie</sup>, les parvenus du 4 septembre auraient abdicqué le 5, ils auraient mis le peuple de Paris au courant du « plan » de Trochu ; ils l'auraient mis en demeure de se rendre sur l'heure, ou de prendre en main son propre sort. Mais au lieu de cela les infâmes imposteurs résolurent de guérir la folie héroïque des Parisiens : on leur ferait subir un régime de famine, on leur ferait

casser la tête et on les bernerait entre-temps par des manifestes tapageurs : Trochu, « le gouverneur de Paris, ne capitulera jamais »; Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, ne cédera « pas un pouce de notre territoire ! pas une pierre de nos forteresses ! ». Dans une lettre à Gambetta, ce même Jules Favre, précisément, avoue que ce contre quoi ils se « défendaient », ce n'étaient pas les soldats prussiens, mais les travailleurs de Paris. Pendant toute la durée du siège, les coupe-jarrets bonapartistes, à qui Trochu avait sagement confié le commandement de l'armée de Paris, échangèrent, dans leur correspondance intime, de grasses plaisanteries sur cette bonne farce de la défense. (Voir, par exemple, la correspondance d'Alphonse Simon-Guiod, commandant en chef de l'artillerie de l'Armée de la défense de Paris et grand-croix de la Légion d'honneur, avec Suzanne, général de division d'artillerie, correspondance publiée par le *Journal officiel* de la Commune.)

Le masque d'imposture fut enfin jeté le 28 janvier 1871. Dans une véritable frénésie d'avilissement, le gouvernement de la Défense nationale apparut dans la capitulation de Paris comme le gouvernement de la France par des prisonniers de Bismarck, rôle si abject que Louis Bonaparte lui-même, à Sedan, s'y était

refusé avec horreur. Après les événements du 18 mars, dans leur fuite éperdue à Versailles, les *capitulards*\* laissèrent aux mains de Paris les preuves écrites de leur trahison et, pour anéantir ces preuves, comme le dit la Commune dans son adresse aux départements, « ces hommes ne devaient pas hésiter à faire de Paris un monceau de ruines dans une mer de sang ».

Mais, pour s'acharner avec une telle ardeur à atteindre ce but, quelques-uns des membres dirigeants du gouvernement de la Défense avaient en outre des raisons à eux bien particulières.

Peu après la conclusion de l'armistice, M. Millière, un des représentants de Paris à l'Assemblée nationale, fusillé depuis sur l'ordre exprès de Jules Favre, publiait une série de documents juridiques authentiques prouvant que Jules Favre, qui vivait en concubinage avec la femme d'un ivrogne résidant à Alger, était, grâce à l'élaboration de faux des plus audacieux, échelonnés sur de nombreuses années, parvenu à s'emparer, au nom de ses enfants adultérins, d'une succession importante qui avait fait de lui un homme riche et que, dans un procès intenté par les héritiers légitimes, il n'avait échappé au scandale que grâce à la connivence des tribunaux

\* Les mots en italique suivis d'un astérisque sont en français dans le texte.

bonapartistes. Comme de ces documents juridiques pleins de sécheresse on ne pouvait se débarrasser, même à grands renforts de rhétorique, Jules Favre, pour la première fois de sa vie, tint sa langue, attendant silencieusement l'explosion de la guerre civile, pour dénoncer alors avec frénésie le peuple de Paris comme une bande de forçats échappés, en pleine révolte contre la famille, la religion, l'ordre et la propriété. Ce même faussaire avait à peine accédé au pouvoir après le 4 septembre que par sympathie il libérait et lâchait sur le public Pic et Taillefer condamnés pour faux, même sous l'Empire, dans la scandaleuse affaire de l'*Étendard*<sup>1</sup>. Un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris sous la Commune, fut sur-le-champ remis en prison ; et là-dessus Jules Favre de s'exclamer à la tribune de l'Assemblée nationale que Paris mettait en liberté tout son gibier de potence.

Ernest Picard, ce Joe Miller<sup>2</sup> du gouvernement de la Défense nationale, qui se nomma lui-même ministre de l'Intérieur de la République, après s'être vainement évertué à devenir ministre de l'Intérieur de l'Em-

1. Journal de tendance bonapartiste publié entre 1866 et 1868. Ses activités cessèrent lors de la découverte d'une fraude.

2. *Joe Miller* fut le nom d'un recueil d'histoires comiques publié en Angleterre au xviii<sup>e</sup> siècle.

pire, est le frère d'un certain Arthur Picard, individu chassé de la *Bourse\** de Paris comme escroc (voir le rapport de la préfecture de police en date du 13 juillet 1867), et convaincu, sur son propre aveu, d'un vol de 300 000 francs alors qu'il était directeur d'une des succursales de la *Société générale*, 5, rue Palestro (voir le rapport de la préfecture de police du 11 décembre 1868). Cet Arthur Picard fut fait par Ernest Picard, directeur de son journal *L'Électeur libre*<sup>3</sup>. Tandis que le commun des courtiers en Bourse était égaré par les mensonges officiels du journal du ministre, Arthur faisait la navette entre l'Intérieur et la *Bourse\** pour y escompter les désastres des armées françaises. Toute la correspondance financière de ce digne couple de frères tomba entre les mains de la Commune.

Jules Ferry, avocat sans le sou avant le 4 septembre, réussit comme maire de Paris pendant le siège à tirer par escroquerie une fortune de la famine. Le jour où il aurait à rendre compte de sa mauvaise administration serait aussi celui de sa condamnation.

Ces hommes, donc, ne pouvaient trouver que dans les ruines de Paris leur billet d'élargissement condi-

3. Hebdomadaire républicain publié de 1868 à 1871. Il fut associé un temps au Ministère des Finances du Gouvernement de la Défense nationale.

tionnel, ils étaient bien les hommes mêmes qu'il fallait à Bismarck. Quelques tours de passe-passe, et Thiers, qui jusque-là avait soufflé en secret ses directives au gouvernement, apparut à sa tête avec ses élargis pour ministres.

Thiers, ce nabot monstrueux, tient sous le charme la bourgeoisie française depuis près d'un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Avant de devenir homme d'État, il avait déjà fait la preuve, comme historien, de sa maîtrise dans le mensonge. La chronique de sa vie publique est l'histoire des malheurs de la France. Allié aux républicains avant 1830, il se faufila au ministère sous Louis-Philippe, en trahissant son protecteur, Laffitte. Il s'insinue dans les bonnes grâces du roi en provoquant des émeutes contre le clergé, au cours desquelles l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché furent pillés, et en se faisant l'espion-ministre, puis l'*accoucheur*\*-geôlier de la duchesse de Berry. Le massacre des républicains, rue Transnonain<sup>4</sup>, et les infâmes lois de septembre contre la presse et le

4. Allusion au massacre par la troupe des habitants d'une maison d'où aurait été tiré un coup de feu lors d'une émeute d'ouvriers parisiens à l'initiative des républicains de la Société des Droits de l'homme, le 14 avril 1834, sous la Monarchie de Juillet.



droit d'association, qui l'ont suivi, furent son œuvre. Quand il revint sur l'eau comme président du Conseil en mars 1840, il étonna la France par son plan de fortification de Paris. Aux républicains, qui dénonçaient ce plan comme un complot criminel contre la liberté de Paris, il répliqua de la tribune de la Chambre des députés :

«Quoi ! imaginer que des ouvrages de fortification quelconque peuvent nuire à la liberté ! Et d'abord, c'est calomnier un gouvernement, quel qu'il soit, de supposer qu'il puisse un jour se maintenir en bombardant la capitale... Mais il serait cent fois plus impossible après la victoire qu'auparavant ! »

Certes, aucun gouvernement n'aurait jamais osé tourner contre Paris le feu de ses forts, si ce n'est ce gouvernement même qui avait au préalable livré ces forts aux Prussiens.

Quand le roi Bomba se fit la main sur Palerme en janvier 1848, Thiers, alors depuis longtemps sans portefeuille, se dressa à nouveau à la Chambre des députés.

«Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme : vous avez tous tressailli d'horreur [parlementairement parlant] en apprenant que pendant quarante-huit heures une grande ville a été bombardée. Par qui ?

Était-ce par un ennemi étranger, exerçant les droits de la guerre ? Non, Messieurs, par son propre gouvernement. Et pourquoi ? Parce que cette ville infortunée demandait ses droits. Eh bien, pour la demande de ces droits, il y a eu quarante-huit heures de bombardement ! Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est un service à rendre à l'humanité que de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir quelques paroles [des paroles en effet] d'indignation contre de tels actes... Quand le régent Espartero, qui avait rendu des services à son pays [ce que M. Thiers, lui, n'a jamais fait], a voulu, pour réprimer une insurrection, bombarder Barcelone, dans tous les partis, dans tous les pays, il y a eu un cri général d'indignation. »

Dix-huit mois plus tard, M. Thiers était parmi les plus farouches défenseurs du bombardement de Rome par une armée française. En fait, le roi Bomba ne semble avoir eu d'autre tort que de limiter son bombardement à quarante-huit heures.

Quelques jours avant la révolution de Février, irrité du long exil loin du pouvoir et de ses bénéfices auquel l'avait condamné Guizot, et flairant dans l'air l'odeur d'un soulèvement populaire prochain, Thiers, dans

ce style pseudo-héroïque qui lui a valu le surnom de *Mirabeau-mouche*\*, déclara à la Chambre des députés :

« Je suis du parti de la Révolution, tant en France qu'en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la Révolution reste dans les mains des hommes modérés ; mais quand ce gouvernement passera dans les mains d'hommes ardents, fût-ce les radicaux, je n'abandonnerai pas ma cause pour cela. Je serai toujours du parti de la Révolution. »

Survint la révolution de Février. Au lieu de remplacer le cabinet Guizot par un cabinet Thiers, comme le petit homme l'avait rêvé, elle remplaça Louis-Philippe par la République. Au premier jour de la victoire populaire, il se cacha soigneusement, oubliant que le mépris des travailleurs le mettait à l'abri de leur haine. Pourtant, avec son courage légendaire, il continua de fuir la scène publique, jusqu'à ce que les massacres de Juin l'eussent nettoyée pour son genre d'activité. Alors, il devint le cerveau dirigeant du « parti de l'ordre » et de sa République parlementaire, cet interrègne anonyme pendant lequel toutes les factions rivales de la classe dirigeante conspiraient ensemble pour écraser le peuple et l'une contre l'autre pour restaurer chacune la monarchie de son choix. Alors, comme aujourd'hui, Thiers dénonçait les républicains comme

le seul obstacle à la consolidation de la République ; alors, comme aujourd'hui, il parlait à la République comme le bourreau à Don Carlos : « Je vais t'assassiner, mais c'est pour ton bien. » Aujourd'hui, comme alors, il pourra s'écrier au lendemain de sa victoire : « *L'Empire est fait !* » En dépit de ses hypocrites homélies sur les « libertés nécessaires » et de sa rancune personnelle contre Louis Bonaparte qui avait fait de lui sa dupe et flanqué dehors le parlementarisme – et hors de son atmosphère factice le petit homme, il le sait bien, se ratatine et rentre dans le néant -, il a trempé dans toutes les infamies du Second Empire, de l'occupation de Rome par les troupes françaises jusqu'à la guerre avec la Prusse, à laquelle il poussa par ses farouches invectives contre l'unité allemande – non pas parce qu'elle servirait de façade au despotisme prussien, mais parce qu'elle serait une atteinte au droit traditionnel de la France au morcellement de l'Allemagne. Aimant à brandir à la face de l'Europe, avec ses bras de nain, l'épée de Napoléon I<sup>er</sup> dont il était devenu le circur de bottes historique, sa politique étrangère a toujours eu pour couronnement l'humiliation totale de la France, depuis la convention de Londres en 1841 jusqu'à la capitulation de Paris en 1871 et à la guerre civile actuelle où il lance contre Paris les prisonniers

de Sedan et de Metz avec la haute autorisation de Bismarck<sup>5</sup>. Malgré la souplesse de son talent et l'inconstance des desseins qu'il poursuit, cet homme a été enchaîné sa vie entière à la routine la plus fossile. Il est évident que les courants profonds de la société moderne devaient lui demeurer à jamais cachés ; mais même les changements les plus manifestes à sa surface répugnaient à une cervelle dont toute la vitalité s'est réfugiée dans la langue. Aussi ne se lassa-t-il jamais de dénoncer comme un sacrilège toute modification du vieux système du protectionnisme français. Ministre de Louis-Philippe, il dénigra les chemins de fer comme une folle chimère ; et, plus tard, dans l'opposition sous Louis Bonaparte, il stigmatisa comme une profanation toute tentative pour réformer le système pourri de l'armée française. Jamais, au cours de sa longue carrière politique, il ne s'est rendu coupable d'une seule mesure, si minime fût-elle, de quelque utilité pratique. Thiers n'a été conséquent que dans son avidité de richesse, et dans sa haine des hommes qui la

5. Environ 60 000 prisonniers de guerre furent libérés par Bismarck pour renforcer les troupes versaillaises, alors que la convention d'armistice n'autorisait pas plus de 40 000 soldats français en région parisienne. Cette contribution de Bismarck à la Semaine sanglante fut le clou de son accord avec Thiers à la répression de la Commune.

produisent. Entré pauvre comme Job dans son premier ministère sous Louis-Philippe, il le quitta millionnaire. Son dernier ministère sous le même roi (celui du 1<sup>er</sup> mars 1840) l'exposa à des accusations publiques de concussion à la Chambre des députés, auxquelles il se contenta de répondre par des larmes, denrée qu'il prodigue avec autant de facilité que Jules Favre ou tout autre crocodile. À Bordeaux, sa première mesure pour sauver la France d'une ruine financière imminente fut de se doter lui-même de trois millions par an, premier et dernier mot de la « République économe », qu'il avait fait miroiter à ses électeurs de Paris en 1869. Un de ses anciens collègues à la Chambre des députés de 1830, capitaliste lui-même et néanmoins membre dévoué de la Commune, M. Beslay, apostrophait dernièrement Thiers dans une affiche publique :

« Asservissement du Travail au Capital ! tel est le fondement de votre politique, et le jour où vous avez vu la République du travail siéger à l'*Hôtel de Ville*\*, vous n'avez cessé de crier chaque jour à la France : « Ce sont des criminels. » »

Passé maître dans la petite fripouillerie politique, virtuose du parjure et de la trahison, rompu à tous les bas stratagèmes, aux expédients sournois et aux viles perfidies de la lutte des partis au Parlement, n'ayant

jamais scrupule, une fois chassé du ministère, à attiser une révolution pour l'étouffer dans le sang une fois qu'il y est revenu, avec des préjugés de classe en guise d'idées, de la vanité en guise de cœur, menant une vie privée aussi infâme que sa vie publique est méprisable – il ne peut s'empêcher, même maintenant où il joue le rôle d'un Sylla français, de rehausser l'abomination de ses actes par le ridicule de ses fanfaronnades.

La capitulation de Paris, en livrant à la Prusse non seulement Paris mais la France entière, a clos la longue série d'intrigues et de trahisons avec l'ennemi que les usurpateurs du 4 septembre avaient inaugurée, comme Trochu en personne l'avait dit, le soir même. D'autre part, elle ouvrait la guerre civile qu'ils allaient maintenant engager avec l'aide de la Prusse contre la République et Paris. Le traquenard était tendu dans les clauses mêmes de la capitulation. À ce moment, plus d'un tiers du territoire était aux mains de l'ennemi, la capitale était coupée des départements, toutes les communications étaient désorganisées. Élire dans de telles circonstances une véritable représentation de la France était impossible sans prendre largement le temps nécessaire aux préparatifs. C'est précisément pourquoi la capitulation stipula qu'une Assemblée nationale devait être élue dans les huit jours, de sorte

qu'en bien des parties de la France la nouvelle des élections à faire n'arriva qu'à la veille du scrutin. En outre, cette Assemblée, selon une clause expresse de la capitulation, ne devait être élue que dans le seul but de décider de la paix ou de la guerre et, éventuellement, de conclure un traité de paix. La population ne pouvait pas ne pas sentir que les termes mêmes de l'armistice rendaient la continuation de la guerre impossible, et que, pour ratifier la paix imposée par Bismarck, les pires hommes de France étaient les meilleurs. Mais, non content de toutes ces précautions, Thiers, avant même que le secret de l'armistice ait été divulgué dans Paris, était parti en tournée électorale à travers les départements pour y galvaniser et y rappeler à la vie le Parti légitimiste, qui devait désormais, à côté des orléanistes, prendre la place des bonapartistes que l'on n'eût pas tolérés. Il n'en avait pas peur. Impossibles comme gouvernants de la France moderne, et, par suite, rivaux méprisables, pouvait-il y avoir, comme instrument de la réaction, un parti préférable à celui dont l'action, suivant les paroles de Thiers lui-même (Chambre des députés, 5 janvier 1833), «s'était toujours confinée aux trois moyens de l'invasion étrangère, de la guerre civile et de l'anarchie»? Ils croyaient vraiment, ces légitimistes, à l'avènement de ce millénaire rétrospectif



si longtemps attendu. La France était sous la botte de l'invasion étrangère ; un Empire était tombé, un Bonaparte était captif, et eux ils étaient là. La roue de l'Histoire avait manifestement tourné à l'envers pour s'arrêter à la «Chambre introuvable» de 1816. Dans les Assemblées de la République, de 1848 à 1851, ils avaient été représentés par leurs champions parlementaires, instruits et exercés ; c'étaient les simples soldats du parti qui s'y ruiaient maintenant : tous les Pourceaugnacs de France.

Dès que cette Assemblée de «ruraux» se fut réunie à Bordeaux<sup>6</sup>, Thiers lui fit entendre nettement que les préliminaires de paix devaient être agréés sur-le-champ, sans même avoir les honneurs d'un débat parlementaire ; à cette condition seulement la Prusse leur permettrait d'ouvrir les hostilités contre la République et Paris, sa place forte. La contre-révolution, en effet, n'avait pas de temps à perdre. Le Second Empire avait plus que doublé la dette nationale et lourdement endetté toutes les grandes villes. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante et ravagé sans pitié les ressources de la nation. Pour compléter la ruine, le Shylock prussien était là, exigeant l'entretien

6. L'Assemblée nationale, élue le 8 février 1871, siégeait à Bordeaux.

d'un demi-million de ses soldats sur le sol français, son indemnité de cinq milliards et l'intérêt à 5 pour 100 des échéances en retard. Qui allait payer la note ? Ce n'est qu'en renversant la République par la violence que ceux qui s'approprièrent la richesse pouvaient espérer faire supporter aux producteurs de cette richesse les frais d'une guerre qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Ainsi, c'est précisément l'immense ruine de la France qui poussait ces patriotiques représentants de la propriété terrienne et du Capital, sous les yeux mêmes et sous la haute protection de l'envahisseur, à greffer sur la guerre étrangère une guerre civile, une rébellion de négriers.

Pour barrer la route au complot, il y avait un grand obstacle : Paris. Désarmer Paris était la première condition du succès. Paris fut donc sommé par Thiers de rendre ses armes. Puis Paris fut harcelé par les frénétiques manifestations antirépublicaines de l'Assemblée des « ruraux » et par les déclarations équivoques de Thiers lui-même sur le statut légal de la République ; par la menace de décapiter et de décapitaliser Paris ; la nomination d'ambassadeurs orléanistes ; les lois de Dufaure sur les échéances commerciales et les loyers, qui ruinaient le commerce et l'industrie parisiens ; la taxe de Pouyer-Quertier, de deux centimes sur

chaque exemplaire de toutes les publications quelles qu'elles soient ; les sentences de mort contre Blanqui et Flourens ; la suppression des journaux républicains ; le transfert de l'Assemblée nationale à Versailles ; le renouvellement de l'état de siège proclamé par Palikao, et aboli le 4 septembre ; la nomination de Vinoy, le *décembriseur*\*<sup>7</sup>, comme gouverneur de Paris, celle de Valentin, le *gendarme*\* de l'Empire, comme préfet de police, enfin celle de d'Aurelle de Paladines, le général jésuite, comme commandant en chef de la Garde nationale.

Et maintenant, nous avons une question à poser à M. Thiers et aux hommes de la Défense nationale, ses sous-ordres. On sait que par l'entremise de M. Pouyer-Quertier, son ministre des Finances, Thiers avait contracté un emprunt de deux milliards, payable immédiatement. Eh bien ! est-il vrai ou non :

1° que l'affaire était arrangée de telle sorte qu'un pot-de-vin de plusieurs centaines de millions tombât dans les poches de Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Pouyer-Quertier et Jules Simon ? et,

2° qu'aucun versement ne devait être fait, qu'après la « pacification » de Paris ?

7. Adeptes du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851.

En tout cas, il faut que la chose ait été très urgente, car Thiers et Jules Favre, au nom de la majorité de l'Assemblée de Bordeaux, sollicitèrent sans vergogne l'occupation immédiate de Paris par les troupes prussiennes. Mais cela n'entraîna pas dans le jeu de Bismarck, comme il le dit publiquement et en ricanant, aux philistins admiratifs de Francfort, à son retour en Allemagne.

Paris en armes était le seul obstacle sérieux sur la route du complot contre-révolutionnaire. Il fallait donc désarmer Paris ! Sur ce point, l'Assemblée de Bordeaux était la sincérité même. Si la rugissante clameur de ses ruraux n'avait pas suffi à se faire entendre, la remise de Paris par Thiers à la tendre sollicitude du triumvirat – Vinoy, le *décembriseur\**, Valentin, le *gendarme\** bonapartiste, et d'Aurelle de Paladines, le général jésuite – aurait dissipé jusqu'au dernier doute. Alors même qu'ils affichaient insolemment le véritable but du désarmement de Paris, les conspirateurs lui demandèrent de déposer ses armes sous un prétexte qui était le plus criant, le plus effronté des mensonges. L'artillerie de la garde nationale, disait Thiers, appartient à l'État et c'est à l'État qu'elle doit faire retour. La vérité, la voici : du jour même de la capitulation, par

laquelle les prisonniers de Bismarck lui avaient livré la France, mais s'étaient réservé une garde nombreuse dans le dessein exprès de mater la capitale, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale se réorganisa et confia le commandement suprême à un Comité central élu par l'ensemble du corps, à l'exception de quelques débris de l'ancienne formation bonapartiste. À la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transport à Montmartre, Belleville et La Villette, des canons et *mitrailleuses*\* traîtreusement abandonnés par les *capitulards*\* dans les quartiers que les Prussiens allaient occuper et leurs abords. Cette artillerie provenait des souscriptions de la Garde nationale. Elle avait été officiellement reconnue comme sa propriété privée dans la capitulation du 28 janvier, et à ce titre elle avait été exceptée de la reddition générale, entre les mains du vainqueur, des armes appartenant au gouvernement. Et Thiers était si entièrement dépourvu de tout prétexte, si léger fût-il, pour engager la guerre contre Paris, qu'il lui fallut recourir au mensonge flagrant : l'artillerie de la Garde nationale serait propriété de l'État.

La saisie de son artillerie ne devait évidemment que servir de prélude au désarmement général de Paris et, par la suite, de la révolution du 4 septembre.

Mais cette révolution était devenue le régime légal de la France. La République, son œuvre, était reconnue par le vainqueur dans les termes mêmes de la capitulation. Après la capitulation, elle avait été reconnue par toutes les puissances étrangères et c'est en son nom que l'Assemblée nationale avait été convoquée. La révolution des travailleurs de Paris du 4 septembre était le seul titre légal de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux et de son exécutif. Sans le 4 septembre, l'Assemblée nationale aurait dû sur-le-champ laisser la place au *Corps législatif\**, élu en 1869 au suffrage universel sous un régime français et non prussien, et dispersé de force par la révolution. Thiers et ses «élargis» auraient dû capituler devant Louis Bonaparte, afin d'obtenir de lui des sauf-conduits leur épargnant un voyage à Cayenne. Les pouvoirs de l'Assemblée nationale n'étaient que ceux d'un notaire chargé d'arrêter les termes de la paix avec la Prusse. Elle n'était qu'un incident dans cette révolution, dont la véritable incarnation était toujours le Paris armé, Paris qui l'avait faite, Paris qui avait subi pour elle un siège de cinq mois, avec les horreurs de la famine, et qui, en prolongeant sa résistance, en dépit du «plan» de Trochu, avait fait d'elle la base d'une guerre de défense acharnée en province. Et maintenant, ou bien Paris

devait déposer ses armes sur l'outrageante injonction des négriers rebelles de Bordeaux, et reconnaître que sa révolution du 4 septembre ne signifiait rien d'autre qu'un simple transfert de pouvoir de Louis Bonaparte à ses concurrents royaux ; ou bien il devait s'affirmer le champion dévoué jusqu'au sacrifice de la France, qu'il était impossible de sauver de la ruine et de régénérer, sans un renversement révolutionnaire des conditions politiques et sociales qui avaient engendré le Second Empire et qui, sous sa tutelle protectrice, avaient mûri jusqu'au complet pourrissement. Paris, encore amaigri par une famine de cinq mois, n'hésita pas un instant. Il résolut héroïquement de courir tous les dangers d'une résistance aux conspirateurs français, bravant jusqu'à la menace des canons prussiens braqués sur lui dans ses propres forts. Toutefois, dans son horreur de la guerre civile où Paris allait être entraîné, le Comité central garda la même attitude purement défensive, en dépit des provocations de l'Assemblée, des usurpations de l'exécutif, et d'une menaçante concentration de troupes dans Paris et ses environs.

C'est Thiers qui ouvrit donc la guerre civile en envoyant Vinoy, à la tête d'une foule de *sergents de ville*\* et de quelques régiments de ligne, en expédition nocturne contre Montmartre, pour y saisir par surprise



l'artillerie de la Garde nationale. On sait comment cette tentative échoua devant la résistance de la garde nationale et la fraternisation de la ligne avec le peuple. D'Aurelle de Paladines avait fait imprimer d'avance son bulletin de victoire, et Thiers tenait toutes prêtes les affiches annonçant ses mesures de coup d'État. Tout cela dut être remplacé par des appels de Thiers, proclamant sa décision magnanime de laisser la Garde nationale en possession de ses armes ; il se tenait pour certain, disait-il, qu'elle les utiliserait pour se rallier au gouvernement contre les rebelles. Sur les 300 000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à cet appel à se rallier autour du petit Thiers contre eux-mêmes. La glorieuse révolution ouvrière du 18 mars établit sa domination incontestée sur Paris. Le Comité central fut son gouvernement provisoire. L'Europe sembla pour un moment se demander si ses récents et sensationnels hauts faits en politique et dans la guerre avaient l'ombre d'une réalité, ou s'ils n'étaient que les rêves d'un passé depuis longtemps révolu.

Du 18 mars à l'entrée des troupes de Versailles à Paris, la révolution prolétarienne resta si exempte des actes de violence qui abondent dans les révolutions, et bien plus encore dans les contre-révolutions des « classes supérieures », que ses adversaires ne trouvent

pas matière à exhaler leur indignation, si ce n'est l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, et l'affaire de la place Vendôme.

L'un des officiers bonapartistes ayant pris part à l'attaque nocturne contre Montmartre, le général Lecomte avait, par quatre fois, ordonné au 81<sup>e</sup> régiment de ligne de faire feu sur des civils sans armes, place Pigalle, et, sur le refus de ses hommes, les avait féroce­ment insultés. Au lieu de fusiller femmes et enfants, ses propres hommes le fusillèrent, lui. Les habitudes invétérées acquises par les soldats à l'école des ennemis de la classe ouvrière ne vont pas, sans doute, changer à l'instant même où ces soldats passent aux côtés de celle-ci. Les mêmes hommes exécutèrent aussi Clément Thomas.

Le « général » Clément Thomas, un ex-maréchal des logis mécontent, s'était, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, fait enrôler à la rédaction du journal républicain *Le National* pour y servir en la double qualité d'homme de paille (gérant responsable) et de duelliste à gages pour ce journal très batailleur. Après la révolution de février, les hommes du *National*, ayant accédé au pouvoir, métamorphosèrent cet ancien maréchal des logis en général. C'était à la veille de la boucherie de juin, dont, comme Jules Favre, il fut un

des sinistres instigateurs et dont il devint un des plus lâches bourreaux. Puis ils disparurent, son titre de général et lui, pendant longtemps, pour revenir sur l'eau le 1<sup>er</sup> novembre 1870. La veille, le « gouvernement de la Défense », fait prisonnier à l'Hôtel de Ville, avait solennellement donné sa parole à Blanqui, à Flourens et à d'autres représentants de la classe ouvrière, d'abdiquer son pouvoir usurpé entre les mains d'une commune qui serait librement élue à Paris<sup>1</sup>. Au lieu de tenir sa promesse, il lâcha sur Paris les Bretons de Trochu, qui remplaçaient maintenant les Corses de Bonaparte. Seul le général Tamisier, refusant de souiller son nom par un tel parjure, se démit du commandement en chef de la Garde nationale et, à sa place, Clément Thomas redevint général. Pendant toute la durée de son commandement, il fit la guerre non aux Prussiens, mais à la Garde nationale de Paris. Il en empêcha l'armement général, excita les bataillons bourgeois contre les bataillons ouvriers, élimina les officiers hostiles au « plan » de Trochu et licencia, sous l'accusation infamante de lâcheté, ces mêmes bataillons prolétariens dont l'héroïsme a maintenant

1. Allusion à l'insurrection du 31 octobre 1870 et à la promesse non tenue du gouvernement de convoquer des élections anticipées le 1er novembre 1870.

forcé l'admiration de leurs ennemis les plus acharnés. Clément Thomas se sentait tout fier d'avoir reconquis ses galons de juin 1848, comme ennemi personnel de la classe ouvrière de Paris. Quelques jours encore avant le 18 mars, il soumettait au ministre de la Guerre, Le Flô, un plan de son cru pour « en finir avec *la fine fleur*\* de la canaille parisienne ». Après la déroute de Vinoy, il ne put se défendre d'entrer en lice en qualité d'espion amateur. Le Comité central et les travailleurs de Paris furent tout juste aussi responsables de l'exécution de Clément Thomas et de Lecomte que la princesse de Galles du sort des gens écrasés dans la foule le jour de son entrée à Londres.

Le prétendu massacre de citoyens sans armes place Vendôme est un mythe que M. Thiers et les ruraux ont ignoré avec persistance à l'Assemblée, s'en remettant exclusivement pour le diffuser à la valetaille du journalisme européen. Les « hommes d'ordre », les réactionnaires de Paris, tremblèrent à la victoire du 18 mars. Pour eux, c'était le signal du châtiment populaire qui arrivait enfin. Les spectres des victimes, assassinées de leurs mains depuis les jours de juin 1848 jusqu'au 22 janvier 1871, se dressaient devant eux. Leur panique fut leur seule punition. Même les *sergents de ville*\*, au lieu d'être désarmés et mis sous les verrous

comme on aurait dû le faire, trouvèrent les portes de Paris grandes ouvertes pour aller se mettre en sûreté à Versailles. Les hommes d'ordre non seulement ne furent pas molestés, mais ils eurent la faculté de se rassembler et d'occuper plus d'une position forte au centre même de Paris. Cette indulgence du Comité central, cette magnanimité des ouvriers armés, si étrangement en désaccord avec les habitudes du « parti de l'ordre », celui-ci les interpréta à tort comme des symptômes d'un sentiment de faiblesse. D'où leur plan stupide d'essayer, sous le couvert d'une manifestation sans armes, ce que Vinoy n'avait pas réussi avec ses canons et ses *mitrailleuses*\*. Le 22 mars, un cortège séditieux de messieurs « du beau monde » quitta les quartiers élégants avec dans ses rangs tous les *petits crevés*\* et à sa tête les familiers notoires de l'Empire, les Heckeren, les Coëtlogon, les Henry de Pêne, etc. Sous le lâche prétexte d'une manifestation pacifique, mais dissimulant des armes d'assassins à gages, cette bande se forma en ordre de marche, maltraita et désarma les sentinelles et les patrouilles de la garde nationale qu'elle rencontra sur son passage, et, débouchant de la rue de la Paix sur la place Vendôme aux cris de : « À bas le Comité central ! À bas les assassins ! Vive l'Assemblée nationale ! », elle tenta de forcer les postes de garde

en faction et d'enlever par surprise le quartier général de la garde nationale, qu'ils protégeaient. En réponse à ses coups de pistolet, les *sommations*\* régulières furent faites et, comme elles se montraient sans effet, le général de la garde nationale commanda le feu. Une seule salve dispersa, en une fuite éperdue, les stupides freluquets qui espéraient que la simple exhibition de leur « honorable société » aurait le même effet sur la révolution de Paris que les trompettes de Josué sur les murs de Jéricho. Les fuyards laissaient derrière eux deux gardes nationaux tués, neuf grièvement blessés (parmi lesquels un membre du Comité central), et tout le théâtre de leurs exploits jonché de revolvers, de poignards et de cannes à épée, prouvant bien le caractère « pacifique » de leur manifestation « sans armes ». Quand, le 13 juin 1849, la garde nationale parisienne avait fait une manifestation réellement pacifique pour protester contre l'attaque criminelle de Rome par les troupes françaises<sup>2</sup>, Changarnier, alors général du parti de l'ordre, fut acclamé par l'Assemblée nationale, et particulièrement par M. Thiers, comme le sauveur de la société, pour avoir lancé ses troupes de tous côtés sur ces hommes sans armes, avec l'ordre de les abattre

2. En avril 1849, le gouvernement français envoya une expédition en Italie contre la république romaine et pour rétablir le pouvoir du Pape.

et de les sabrer, et de les fouler sous les pieds de leurs chevaux. Paris, alors, fut mis en état de siège ; Dufaure fit voter en toute hâte par l'Assemblée de nouvelles lois de répression. De nouvelles arrestations, de nouvelles proscriptions, une nouvelle Terreur s'instaurèrent. Mais les « classes inférieures » s'y prennent autrement en ces matières. Le Comité central de 1871 ignora tout simplement les héros de la « manifestation pacifique », si bien que deux jours après seulement ils furent en état de se rassembler sous les ordres de l'amiral Saisset pour cette manifestation *armée*, que couronna le fameux sauve-qui-peut à Versailles. Dans sa répugnance à accepter la guerre civile engagée par Thiers avec sa tentative d'effraction nocturne à Montmartre, le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux. Au lieu de cela, on permit encore au parti de l'ordre d'essayer sa force aux urnes, le 26 mars, jour de l'élection de la Commune. Ce jour-là, dans les *mairies*\* de Paris, ses membres échangèrent de douces paroles de réconciliation avec leurs trop généreux vainqueurs, en grommelant du fond du cœur le serment de les exterminer en temps voulu. Maintenant considérez le revers de la médaille.

Thiers ouvrit sa seconde campagne contre Paris au commencement d'avril. Le premier convoi de prisonniers parisiens amené à Versailles fut l'objet d'atrocités révoltantes, tandis qu'Ernest Picard, les mains dans les poches, rôdait autour d'eux en se gaussant et que M<sup>mes</sup> Thiers et Favre, au milieu de leurs dames d'honneur, applaudissaient de leur balcon aux infamies de la tourbe versaillaise. Les hommes de ligne capturés furent froidement exécutés; notre vaillant ami, le général Duval, le fondeur en fer, fut fusillé sans autre forme de procès. Galliffet, le souteneur de sa femme, si célèbre par ses exhibitions éhontées dans les orgies du Second Empire, s'est vanté dans une proclamation d'avoir ordonné le meurtre d'une petite troupe de gardes nationaux avec leur capitaine et leur lieutenant, surpris et désarmés par ses chasseurs. Vinoy, le fuyard, fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur par Thiers, pour son ordre du jour enjoignant d'abattre tout soldat de la ligne pris dans les rangs des fédérés. Desmarests, le gendarme, fut décoré pour avoir traîtreusement, comme un boucher, mis en pièces le chevaleresque et généreux Flourens qui avait sauvé les têtes du gouvernement de la Défense le 31 octobre 1870. Les «détails réconfortants» de cet assassinat furent complaisamment développés par Thiers à



l'Assemblée nationale. Avec la vanité suffisante d'un Tom Pouce parlementaire, admis à jouer le rôle d'un Tamerlan, il refusa aux rebelles à Sa Petiteesse toutes les garanties de la guerre entre civilisés et jusqu'au droit de neutralité pour les ambulances. Rien de plus horrible que ce singe, déjà pressenti par Voltaire, autorisé pour un moment à donner libre cours à ses instincts de tigre.

Après le décret de la Commune du 7 avril, ordonnant des représailles et déclarant qu'il était de son devoir «de protéger Paris contre les exploits de cannibales des bandits de Versailles et de rendre œil pour œil et dent pour dent»<sup>3</sup>, Thiers n'arrêta pas pour autant le traitement barbare des prisonniers. Il les insulta, de surcroît, dans ses bulletins : «Jamais, écrit-il, la basse démagogie n'avait offert aux regards affligés des honnêtes gens des visages plus ignobles» – honnêtes comme Thiers lui-même et ses «élargis» ministériels. Toutefois, pendant quelque temps, les exécutions de prisonniers furent suspendues. Mais à peine Thiers et ses généraux décembriseurs se furent-ils avisés que même leurs espions de la gendarmerie pris dans Paris sous le déguisement de gardes nationaux, même les

3. Référence au décret adopté par la Commune le 5 avril 1871, selon lequel « toutes personnes prévenues de complicité avec le gouvernement de Versailles seront les otages du peuple de Paris. »

*sergents de ville*\* pris avec des bombes incendiaires sur eux, étaient épargnés, à peine s'aperçurent-ils que le décret de la Commune sur les représailles n'était qu'une menace vaine, les exécutions en masse de prisonniers furent reprises et poursuivies sans interruption jusqu'à la fin. Des maisons où des gardes nationaux s'étaient réfugiés furent entourées de gendarmes, arrosées avec du pétrole (lequel apparaît ici pour la première fois) et incendiées ; les cadavres à demi carbonisés étaient enlevés ensuite par l'ambulance de la Presse, établie aux Ternes. Quatre gardes nationaux, qui s'étaient rendus à une troupe de chasseurs à cheval à la Belle-Épine, le 25 avril, furent ensuite abattus, l'un après l'autre, par le capitaine, digne émule de Galliffet. Une de ses quatre victimes, laissée pour morte, Scheffer, revint en rampant aux avant-postes parisiens et déposa sur ce fait devant une commission de la Commune. Quand Tolain interpella le ministre de la Guerre sur le rapport de cette commission, les ruraux couvrirent sa voix de leurs cris et interdirent à Le Flô de répondre. C'eût été une insulte à leur « glorieuse » armée que de parler de ses hauts faits. Le ton désinvolte sur lequel les bulletins de Thiers annonçaient le massacre à la baïonnette des fédérés surpris dans leur sommeil au Moulin-Saquet et les exécutions en masse de

Clamart irrita même les nerfs du *Times* de Londres qui n'est vraiment pas hypersensible. Mais il serait ridicule aujourd'hui d'essayer d'énumérer les atrocités purement préliminaires commises par ceux qui ont bombardé Paris et fomenté une rébellion de négriers sous la protection du conquérant étranger. Au milieu de toutes ces horreurs, Thiers, oubliant ses jérémiades parlementaires sur la terrible responsabilité qui pèse sur ses épaules de nain, se vante que « *l'Assemblée siège paisiblement\** » et démontre par ses perpétuelles orgies, tantôt avec les généraux décembriseurs, tantôt avec les princes allemands, que sa digestion n'est pas le moins du monde troublée, pas même par les spectres de Lecomte et de Clément Thomas.

### III

À l'aube du 18 mars, Paris fut réveillé par ce cri de tonnerre : « *Vive la Commune* \*!» Qu'est-ce donc que la Commune, ce sphinx qui tracasse si fort l'entendement bourgeois ?

« Les prolétaires de la capitale, disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques [...]. Le prolétariat [...] a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir. »

Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l'État et de la faire fonctionner pour son propre compte.

Le pouvoir centralisé de l'État, avec ses organes partout présents : armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail, date de l'époque de la monarchie absolue, où il servait à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans ses luttes contre le féodalisme. Cependant, son développement restait entravé par toutes sortes de décombres moyenâgeux, prérogatives des seigneurs et des nobles, privilèges locaux, monopoles municipaux et corporatifs et Constitutions provinciales. Le gigantesque coup de balai de la Révolution française du XVIII<sup>e</sup> siècle emporta tous ces restes des temps révolus, débarrassant ainsi du même coup le substrat social des derniers obstacles qui s'opposaient à la superstructure de l'édifice de l'État moderne. Celui-ci fut édifié sous le Premier Empire, qui était lui-même le fruit des guerres de coalition de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes qui suivirent, le gouvernement, placé sous contrôle parlementaire, c'est-à-dire sous le contrôle direct des classes possédantes, ne devint pas seulement la pépinière d'énormes dettes nationales et d'impôts écrasants ; avec ses irrésistibles attraits, places, profits, protections, d'une part il devint la pomme de discorde entre les factions rivales

et les aventuriers des classes dirigeantes, et d'autre part son caractère politique changea conjointement aux changements économiques de la société. Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre le Capital et le Travail, le pouvoir d'État prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir public organisé aux fins d'asservissement social, d'un appareil de la domination de classe. Après chaque révolution, qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'État apparaît de façon de plus en plus ouverte. La révolution de 1830 transféra le gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, des adversaires les plus éloignés des ouvriers à leurs adversaires les plus directs. Les républicains bourgeois qui, au nom de la révolution de Février, s'emparèrent du pouvoir d'État, s'en servirent pour provoquer les massacres de Juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la République « sociale », cela signifiait la République qui assurait leur sujétion sociale, et afin de prouver à la masse royaliste des bourgeois et des propriétaires terriens qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les avantages financiers du gouvernement aux « républicains » bourgeois. Toutefois, après leur

unique exploit héroïque de juin, il ne restait plus aux républicains bourgeois qu'à passer des premiers rangs à l'arrière-garde du « parti de l'ordre », coalition formée par toutes les fractions et factions rivales de la classe des appropriateurs dans leur antagonisme maintenant ouvertement déclaré avec les classes productrices. La forme adéquate de leur gouvernement en société par actions fut la « République parlementaire » avec Louis Bonaparte pour président. C'était là un régime de terrorisme de classe avoué et d'outrage délibéré à la « vile multitude ». Si la République parlementaire, comme disait M. Thiers, était celle qui « les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins », elle accusait par contre un abîme entre cette classe et le corps entier de la société qui vivait en dehors de leurs rangs clairsemés. Leur union brisait les entraves, que sous les gouvernements précédents leurs propres dissensions avaient encore mises au pouvoir d'État. En présence de la menace de soulèvement du prolétariat, la classe possédante unie utilisa alors le pouvoir de l'État, sans ménagement et avec ostentation, comme l'engin de guerre national du Capital contre le Travail. Dans leur croisade permanente contre les masses productrices, ils furent forcés non seulement d'investir l'exécutif de pouvoirs sans cesse accrus de répression, mais aussi

de dépouiller peu à peu leur propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, de tous ses moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, les chassa. Le fruit naturel de la République du « parti de l'ordre » fut le Second Empire.

L'Empire, avec le coup d'État pour acte de naissance, le suffrage universel pour visa et le sabre pour sceptre, prétendait s'appuyer sur la paysannerie, cette large masse de producteurs qui n'était pas directement engagée dans la lutte du Capital et du Travail. Il prétendait sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et par là avec la soumission non déguisée du gouvernement aux classes possédantes. Il prétendait sauver les classes possédantes en maintenant leur suprématie économique sur la classe ouvrière ; et finalement il se targuait de faire l'unité de toutes les classes en faisant revivre pour tous l'illusion mensongère de la gloire nationale. En réalité, c'était la seule forme possible du gouvernement, à une époque où la bourgeoisie avait déjà perdu – et la classe ouvrière n'avait pas encore acquis – la capacité de gouverner la nation. Il fut acclamé dans le monde entier comme le sauveur de la société. Sous sa domination, la société bourgeoise libérée de tous soucis politiques atteignit un développement dont elle n'avait elle-même jamais



eu idée. Son industrie et son commerce atteignirent des proportions colossales ; l'escroquerie financière célébra des orgies cosmopolites ; la misère des masses faisait un contraste criant avec l'étalage éhonté d'un luxe somptueux, dissolu et crapuleux. Le pouvoir d'État, qui semblait planer bien haut au-dessus de la société, était cependant lui-même le plus grand scandale de cette société et en même temps le foyer de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et celle de la société qu'il avait sauvée furent mises à nu par la baïonnette de la Prusse, elle-même avide de transférer le centre de gravité de ce régime de Paris à Berlin. Le bonapartisme est la forme la plus prostituée et dernière à la fois de ce pouvoir d'État que la société bourgeoise naissante avait entrepris de parfaire comme l'outil de sa propre émancipation du féodalisme et que la société bourgeoise pleinement développée avait finalement transformé en un moyen d'asservir le Travail au Capital.

L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune. Le cri de « République sociale », auquel la révolution de Février avait été proclamée par le prolétariat de Paris, n'exprimait guère qu'une vague aspiration à une République qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais

la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette République.

Paris, siège central de l'ancien pouvoir gouvernemental, et, en même temps, forteresse sociale de la classe ouvrière française, avait pris les armes contre la tentative faite par Thiers et ses ruraux pour restaurer et perpétuer cet ancien pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'Empire. Paris pouvait seulement résister parce que, du fait du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par une garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers. C'est cet état de fait qu'il s'agissait maintenant de transformer en une institution durable. Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes.

La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres étaient naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses

attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée pour des *salaires d'ouvriers*. Les pots-de-vin traditionnels et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'État disparurent avec ces hauts dignitaires eux-mêmes. Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut remise aux mains de la Commune.

Une fois abolies l'armée permanente et la police, instruments matériels du pouvoir de l'ancien gouvernement, la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le pouvoir des prêtres; elle décréta la séparation de l'Église et de l'État et l'expropriation de toutes les églises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement

et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Église et de l'État. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et le pouvoir gouvernemental l'avaient chargée.

Les fonctionnaires de la justice furent dépouillés de cette feinte indépendance qui n'avait servi qu'à masquer leur vile soumission à tous les gouvernements successifs auxquels, tour à tour, ils avaient prêté serment de fidélité, pour le violer ensuite. Comme le reste des fonctionnaires publics, magistrats et juges devaient être électifs, responsables et révocables.

La Commune de Paris devait, bien entendu, servir de modèle à tous les grands centres industriels de France. Le régime de la Commune une fois établi à Paris et dans les centres secondaires, l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes. Dans une brève esquisse d'organisation nationale que la Commune n'eut pas le temps de développer, il est dit expressément que la Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne et que dans les régions rurales l'armée permanente devait être remplacée par une milice populaire à temps de service extrêmement court. Les communes rurales

de chaque département devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués au chef-lieu du département, et ces assemblées de département devaient à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris ; les délégués devaient être à tout moment révocables et liés par le *mandat impératif*\* de leurs électeurs. Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit faussement, de propos délibéré, mais devaient être acquittées par des fonctionnaires communaux, autrement dit strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la Constitution communale ; elle devait devenir une réalité par la destruction du pouvoir d'État qui prétendait être l'incarnation de cette unité, mais se voulait indépendant de la nation même, et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis qu'il importait d'amputer les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental, ses fonctions légitimes devaient être arrachées à une autorité qui revendiquait une prééminence au-dessus de la société elle-même, et rendues aux serviteurs responsables de la société. Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre

de la classe dirigeante devait «représenter» et fouler aux pieds le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert à tout autre employeur en quête d'ouvriers et de personnel de direction pour son affaire. Et c'est un fait bien connu que les sociétés, comme les individus, en matière d'affaires véritables, savent généralement mettre chacun à sa place et, s'ils font une fois une erreur, ils savent la redresser promptement. D'autre part, rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique.

C'est en général le sort des formations historiques entièrement nouvelles d'être prises à tort pour la réplique des formes plus anciennes, et même éteintes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent offrir une certaine ressemblance. Ainsi, dans cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir d'État moderne, on a voulu voir un rappel à la vie des communes médiévales, qui d'abord précédèrent ce pouvoir d'État, et ensuite en devinrent le fondement. La Constitution communale a été prise à tort pour une tentative de rompre en une fédération de petits États, conforme au rêve de Montesquieu et des Girondins, cette unité des grandes nations, qui, bien qu'engendrée à l'origine

par la violence, est maintenant devenue un puissant facteur de la production sociale. L'antagonisme de la Commune et du pouvoir d'État a été pris à tort pour une forme excessive de la vieille lutte contre la surcentralisation. Des circonstances historiques particulières peuvent avoir empêché dans d'autres pays le développement classique de la forme bourgeoise du gouvernement, comme il s'est fait en France, et peuvent avoir permis, comme en Angleterre, de compléter les grands organes centraux de l'État par des vestries<sup>1</sup> corrompues, des conseillers municipaux affairistes et de féroces administrateurs du Bureau de Bienfaisance dans les villes et, dans les comtés, par des juges de paix effectivement héréditaires. La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France. La bourgeoisie française des villes de provinces vit dans la Commune une tentative de restaurer la domination que cette classe avait exercée sur la campagne sous Louis-Philippe, et qui, sous Louis-Napoléon, avait été supplantée par la

1. Conseils de paroisses.

prétendue domination de la campagne sur les villes. En réalité, la Constitution communale aurait placé les producteurs ruraux sous la direction intellectuelle des chefs-lieux des départements et leur aurait apporté l'assurance de trouver chez les ouvriers des villes, les garants naturels de leurs intérêts. L'existence même de la Commune impliquait, comme quelque chose d'évident, la liberté municipale ; mais elle n'était plus dorénavant un obstacle au pouvoir d'État, désormais aboli. Il ne pouvait venir qu'au cerveau d'un Bismarck, qui, s'il n'était pas absorbé par ses intrigues de sang et de fer, reviendrait volontiers à son ancien métier, si bien adapté à son calibre mental, de collaborateur au *Kladderadatsch*<sup>2</sup>, il ne pouvait venir qu'à un tel cerveau l'idée de prêter à la Commune de Paris des aspirations à cette caricature de la vieille organisation municipale française de 1791 qu'est le régime municipal prussien, qui rabaisse l'administration des villes à n'être que de simples rouages de second ordre dans la machine policière de l'État prussien. La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, en abolissant ces deux grandes sources de dépenses : l'armée permanente et

2. Hebdomadaire satirique libéral de Berlin.



le fonctionnarisme d'État. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe du moins, est le fardeau normal et l'indispensable masque de la domination de classe. Elle fournissait à la République la base d'institutions réellement démocratiques. Mais ni le «gouvernement à bon marché», ni la «vraie République» n'étaient son but dernier ; ils n'étaient guère que ses corollaires.

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qui se réclamaient d'elle montrent que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, alors que toutes les formes de gouvernement avaient jusque-là mis l'accent sur la répression. Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du Travail.

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec l'éternisation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour extirper les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence

des classes, donc, la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.

C'est une chose étrange. Malgré tous les discours grandiloquents, et toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation des travailleurs, les ouvriers n'ont pas plus tôt pris, où que ce soit, leur propre cause en mains, que, sur-le-champ, on entend retentir toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, Capital et Esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le commanditaire du capitaliste), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, sans qu'aient été encore développées toutes ses contradictions, sans qu'aient été encore dévoilés tous ses mensonges, sans qu'ait été encore mise à nu son infâme réalité. La Commune, s'exclament-ils, entend abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, messieurs, la Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asser-

vissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l'« impossible » communisme ! Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel – et ils sont nombreux – sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre direction et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ?

La classe ouvrière n'espérait pas des miracles de la Commune. Elle n'a pas d'utopies toutes faites à introduire *par décret du peuple\**. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation et avec elle cette forme de vie plus haute à laquelle tend irrésistiblement la société actuelle de par sa structure économique même, elle aura à passer par de longues luttes, par toute une série de processus historiques, qui transformeront

complètement les circonstances et les hommes. Elle n'a pas à réaliser d'idéal, mais seulement à libérer les éléments de la société nouvelle que porte dans ses flancs la vieille société bourgeoise qui s'effondre. Dans la pleine conscience de sa mission historique et avec la résolution héroïque d'être digne d'elle dans son action, la classe ouvrière peut se contenter de sourire des invectives grossières des valets de plume et de la protection sentencieuse des doctrinaires bourgeois bien intentionnés qui débitent leurs platitudes d'ignorants et leurs marottes de sectaires, sur le ton d'oracle de l'infaillibilité scientifique.

Quand la Commune de Paris prit la direction de la révolution entre ses propres mains ; quand de simples ouvriers, pour la première fois, osèrent toucher au privilège gouvernemental de leurs «supérieurs naturels», les possédants, et, dans des circonstances d'une difficulté sans exemple, accomplirent leur œuvre modestement, consciencieusement et efficacement (et l'accomplirent pour des salaires dont le plus élevé atteignait à peine le cinquième de ce qui, à en croire une haute autorité scientifique, le professeur Huxley, est le minimum requis pour un secrétaire dans certain conseil de l'instruction publique de Londres), le vieux monde se tordit dans des convulsions de rage à la vue

du drapeau rouge, symbole de la République du travail flottant sur l'Hôtel de Ville.

Et pourtant, c'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris – boutiquiers, commerçants, négociants –, les riches capitalistes étant seuls exceptés. La Commune l'avait sauvée, en réglant sagement cette cause perpétuelle de différends à l'intérieur même de la classe moyenne : la question des comptes doit et avoir. Cette même partie de la classe moyenne avait participé à l'écrasement de l'insurrection ouvrière en juin 1848 ; et elle avait été sur l'heure sacrifiée sans cérémonie à ses créanciers par l'Assemblée constituante. Mais ce n'était pas là son seul motif pour se ranger aujourd'hui aux côtés de la classe ouvrière. Ils sentaient qu'il n'y avait plus qu'une alternative, la Commune ou l'Empire, sous quelque nom qu'il pût reparaître. L'Empire les avait ruinés économiquement par son gaspillage de la richesse publique, par l'escroquerie financière en grand, qu'il avait encouragée, par l'appui qu'il avait donné à la centralisation artificiellement accélérée du Capital, et à l'expropriation corrélative d'une grande partie d'entre eux. Il les avait supprimés politiquement,

il les avait scandalisés moralement par ses orgies, il avait insulté à leur voltairianisme en remettant l'éducation de leurs enfants aux *frères Ignorantins*\*<sup>3</sup>, il avait révolté leur sentiment national de Français en les précipitant tête baissée dans une guerre qui ne laissait qu'une seule compensation pour les ruines qu'elle avait faites : la disparition de l'Empire. En fait, après l'exode hors de Paris de toute la haute *bohème*\* bonapartiste et capitaliste, le vrai parti de l'ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l'« Union républicaine » qui s'enrôla sous les couleurs de la Commune et la défendit contre les falsifications préméditées de Thiers. La reconnaissance de cette grande masse de la classe moyenne résistera-t-elle à la sévère épreuve actuelle ? Le temps seul le montrera.

La Commune avait parfaitement raison en disant aux paysans : « Notre victoire est votre seule espérance. » De tous les mensonges enfantés à Versailles et repris par l'écho des distingués plumitifs d'Europe à un sou la ligne, un des plus monstrueux fut que les ruraux de l'Assemblée nationale représentaient la paysannerie française. Qu'on imagine un peu l'amour

3. Surnom d'un ordre religieux fondé à Reims en 1680. Les élèves recevaient une éducation purement religieuse, quasiment aucun autre savoir leur était enseigné.

du paysan français pour les hommes auxquels après 1815 il avait dû payer l'indemnité d'un milliard. À ses yeux, l'existence même d'un grand propriétaire foncier est déjà en soi un empiétement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait grevé son lopin de terre de la taxe additionnelle de 45 centimes par franc ; mais elle l'avait fait au nom de la révolution ; tandis que maintenant elle avait fomenté une guerre civile contre la révolution pour faire retomber sur les épaules du paysan le plus clair des cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens. La Commune, par contre, dans une de ses premières proclamations, déclarait que les véritables auteurs de la guerre auraient aussi à en payer les frais. La Commune aurait délivré le paysan de l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait transformé ses sangsues actuelles, le notaire, l'avocat, l'huissier, et autres vampires judiciaires, en agents communaux salariés, élus par lui et devant lui responsables. Elle l'aurait affranchi de la tyrannie du *garde champêtre*\*, du *gendarme*\* et du préfet ; elle aurait mis l'instruction par le maître d'école à la place de l'abêtissement par le prêtre. Et le paysan français est, par-dessus tout, homme de calcul. Il aurait trouvé extrêmement raisonnable que le traitement du prêtre, au lieu d'être extorqué par le percepteur,

ne dépendît que de la manifestation spontanée des instincts religieux des paroissiens. Tels étaient les grands bienfaits immédiats dont le gouvernement de la Commune – et celui-ci seulement – apportait la perspective à la paysannerie française. Il est donc tout à fait superflu de s'étendre ici sur les problèmes concrets plus compliqués, mais vitaux, que la Commune seule était capable et en même temps obligée de résoudre en faveur du paysan : la dette hypothécaire, qui pesait comme un cauchemar sur son lopin de terre, le *prolétariat foncier*\* (le prolétariat rural) qui grandissait chaque jour et son expropriation de cette parcelle qui s'opérait à une allure de plus en plus rapide du fait du développement même de l'agriculture moderne et de la concurrence du mode de culture capitaliste.

Le paysan français avait élu Louis Bonaparte président de la République, mais le parti de l'ordre créa le Second Empire. Ce dont en réalité le paysan français a besoin, il commença à le montrer en 1849 et 1850, en opposant son *maire*\* au préfet du gouvernement, son maître d'école au prêtre du gouvernement et sa propre personne au gendarme du gouvernement. Toutes les lois faites par le parti de l'ordre en janvier et février 1850 furent des mesures avouées de répression contre les paysans. Le paysan était bonapartiste, parce



que la grande Révolution, avec tous les bénéfices qu'il en avait tirés, se personnifiait à ses yeux en Napoléon. Cette illusion, qui se dissipa rapidement sous le Second Empire (et elle était par sa nature même hostile aux « ruraux »), ce préjugé du passé, comment aurait-il résisté à l'appel de la Commune aux intérêts vivants et aux besoins pressants de la paysannerie ?

Les ruraux (c'était, en fait, leur appréhension maîtresse) savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un soulèvement général des paysans ; de là leur hâte anxieuse à établir un blocus de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.

Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national, elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et, à ce titre, en sa qualité de champion audacieux de l'émancipation du travail, internationale au plein sens du terme. Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Le Second Empire avait été la grande kermesse de la filouterie cosmopolite, les escrocs de tous les pays s'étaient rués à son appel pour participer à ses orgies et au pillage du peuple français. En ce moment même le bras droit de Thiers est Ganesco, crapule valaque ; son bras gauche, Markovski, espion russe. La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. Entre la guerre étrangère perdue par sa trahison et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps d'afficher son patriotisme en organisant des chasses policières aux Allemands habitant en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand<sup>4</sup> son ministre du Travail. – Thiers, la bourgeoisie, le Second Empire avaient continuellement trompé la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient la sale besogne. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne<sup>5</sup> l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer

4. LÉO FRANKEL (1844-1896), socialiste d'origine juive et hongroise.

5. JAROSLAW DOMBROWSKI (1836-1871) et WALERY WROBLEWSKI (1836-1908), insurgés polonais qui durent s'exiler à Paris en 1863 et devinrent combattant de la Commune, l'un en tant que général, l'autre en tant que commandant.

hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer, sous les yeux des Prussiens vainqueurs d'un côté, et de l'armée de Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes de l'autre, la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire guerrière, la colonne Vendôme.

La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. Ses mesures particulières ne pouvaient qu'indiquer la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple. Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers ; l'interdiction, sous peine d'amende, de la pratique, en usage chez les employeurs, qui consistait à réduire les salaires en prélevant des amendes sur leurs ouvriers sous de multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les rôles du législateur, du juge et du bourreau, et empoche l'argent par-dessus le marché. Une autre mesure de cet ordre fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve de compensation, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, que les capitalistes en question aient disparu ou qu'ils aient préféré suspendre le travail.

Les mesures financières de la Commune, remarquables par leur sagacité et leur modération, ne

pouvaient être que celles qui sont compatibles avec la situation d'une ville assiégée. Eu égard aux vols prodigieux commis aux dépens de la ville de Paris par les grandes compagnies financières et les entrepreneurs de travaux publics sous le régime d'Hausmann, la Commune aurait eu bien davantage le droit de confisquer leurs propriétés que Louis-Napoléon ne l'avait de confisquer celles de la famille d'Orléans. Les Hohenzollern et les oligarques anglais qui, les uns et les autres, ont tiré une bonne partie de leurs biens du pillage de l'Église, furent, bien entendu, grandement scandalisés par la Commune qui, elle, ne tira que 8 000 francs de la sécularisation.

Alors que le gouvernement de Versailles, dès qu'il eut recouvré un peu de courage et de force, employait les moyens les plus violents contre la Commune ; alors qu'il supprimait la libre expression d'opinion par toute la France, allant jusqu'à l'interdiction des réunions aux délégués des grandes villes ; alors qu'il soumettait Versailles, et le reste de la France, à un espionnage qui surpassait de loin celui du Second Empire ; alors qu'il faisait brûler par ses gendarmes transformés en inquisiteurs tous les journaux imprimés à Paris et qu'il décachetait toutes les lettres venant de Paris et destinées à Paris ; alors qu'à l'Assemblée nationale les

essais les plus timides de placer un mot en faveur de Paris étaient noyés sous les hurlements, d'une façon inconnue même à la *Chambre introuvable*\* de 1816; étant donné la conduite sanguinaire de la guerre par les Versaillais hors de Paris et leurs tentatives de corruption et de complot dans Paris, la Commune n'aurait-elle pas honteusement trahi la confiance mise en elle en affectant d'observer toutes les convenances et les apparences du libéralisme, comme en pleine paix? Le gouvernement de la Commune eût-il été de même nature que celui de M. Thiers, il n'y aurait pas eu plus d'occasion de supprimer des journaux du parti de l'ordre à Paris, que de supprimer des journaux de la Commune à Versailles.

Il était irritant, certes, pour les ruraux, que dans le moment même où ils proclamaient le retour à l'Église comme le seul moyen de sauver la France, la mécréante Commune déterrât les mystères assez spéciaux du couvent de Picpus et de l'église Saint-Laurent<sup>6</sup>. Et quelle satire contre M. Thiers: tandis

6. Dans le couvent de Picpus, des cas de nonnes incarcérées dans leur chambre et des instruments de torture furent découverts. Dans l'église Saint-Laurent, on découvrit un cimetière secret lié à des assassinats qui y avait été commis. Ces affaires furent révélées le 5 mai 1871 dans le journal de la Commune *Mot d'ordre* ainsi que dans le pamphlet *Les crimes des congrégations religieuses*.

qu'il faisait pleuvoir des grands-croix sur les généraux bonapartistes, en témoignage de leur maestria à perdre les batailles, à signer les capitulations et à rouler les cigarettes à Wilhelmshöhe<sup>7</sup>, la Commune cassait et arrêtait ses généraux dès qu'ils étaient suspectés de négliger leurs devoirs. L'expulsion hors de la Commune et l'arrestation sur son ordre d'un de ses membres qui s'y était faufilé sous un faux nom et qui avait encouru à Lyon une peine de six jours d'emprisonnement pour banqueroute simple, n'était-ce pas une insulte délibérée jetée à la face du faussaire Jules Favre, toujours ministre des Affaires étrangères de la France, toujours en train de vendre la France à Bismarck et dictant toujours ses ordres à la Belgique, ce modèle de gouvernement ? Mais certes, la Commune ne prétendait pas à l'infaillibilité, ce que font sans exception tous les gouvernements du type ancien. Elle publiait tous ses actes et ses paroles, elle mettait le public au courant de toutes ses imperfections.

Dans toute révolution, il se glisse, à côté de ses représentants véritables, des hommes d'une toute autre trempe ; quelques-uns sont des survivants des révolu

7. Lieu de détention des prisonniers de guerre français arrêtés pendant la Bataille de Sedan.

tions passées dont ils gardent le culte ; ne comprenant pas le mouvement présent, ils possèdent encore une grande influence sur le peuple par leur honnêteté et leur courage reconnus, ou par la simple force de la tradition ; d'autres sont de simples braillards, qui, à force de répéter depuis des années le même chapelet de déclamations stéréotypées contre le gouvernement du jour, se sont fait passer pour des révolutionnaires de la plus belle eau. Même après le 18 mars, on vit surgir quelques hommes de ce genre, et, dans quelques cas, ils parvinrent à jouer des rôles de premier plan. Dans la mesure de leur pouvoir, ils gênèrent l'action réelle de la classe ouvrière, tout comme ils ont gêné le plein développement de toute révolution antérieure. Ils sont un mal inévitable ; avec le temps on s'en débarrasse ; mais, précisément, le temps n'en fut pas laissé à la Commune.

Quel changement prodigieux, en vérité, que celui opéré par la Commune dans Paris ! Plus la moindre trace du Paris dépravé du Second Empire. Paris n'était plus le rendez-vous des propriétaires fonciers britanniques, des Irlandais par procuration, des ex-négriers et des affairistes d'Amérique, des ex-propriétaires de serfs russes et des boyards valaques. Plus de cadavres à la morgue, plus d'effractions nocturnes, pour ainsi

dire pas de vols ; en fait, pour la première fois depuis les jours de février 1848, les rues de Paris étaient sûres, et cela sans aucune espèce de police. « Nous n’entendons plus parler, disait un membre de la Commune, d’assassinats, de vols, ni d’agressions ; on croirait vraiment que la police a entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice. » Les cocottes<sup>8</sup> avaient retrouvé la piste de leurs protecteurs – les francs-fileurs<sup>9</sup>, gardiens de la famille, de la religion et, par-dessus tout, de la propriété. À leur place, les vraies femmes de Paris avaient reparu, héroïques, nobles et dévouées comme les femmes de l’Antiquité. Un Paris qui travaillait, qui pensait, qui combattait, qui saignait, oubliant presque, tout à couvrir une société nouvelle, les cannibales qui étaient à ses portes – radieux dans l’enthousiasme de son initiative historique !

En face de ce monde nouveau à Paris, voyez l’ancien monde à Versailles – cette assemblée des vampires de tous les régimes défunts, légitimistes et orléanistes, avides de se repaître du cadavre de la nation –, avec,

8. En France sous le Second Empire, la cocotte désignait une prostituée de luxe.

9. Surnom inventé par le journal satirique *Le Tintamarre* (1843-1910) pour les bourgeois qui, lors du siège de Paris, avaient prudemment fui en province ou à l’étranger.



en appendice, des républicains d'avant le déluge, sanctionnant par leur présence dans l'Assemblée la rébellion des négriers, s'en remettant pour maintenir leur République parlementaire à la vanité du saltimbanque sénile placé à la tête du gouvernement, et caricaturant 1789 en se réunissant, spectres du passé, au *Jeu de Paume*\*. C'était donc elle, cette Assemblée, la représentante de tout ce qui était mort en France, que seul ramenait à un semblant de vie l'appui des sabres des généraux de Louis Bonaparte ! Paris toute vérité, Versailles tout mensonge ; et ce mensonge exhalé par la bouche de Thiers !

Thiers dit à une députation des maires de Seine-et-Oise : « On peut compter sur ma parole, à laquelle je n'ai jamais manqué ». Il dit à l'Assemblée même « qu'elle est la plus libre et la plus libérale qui ait jamais existé » ; il dit à sa soldatesque bigarrée qu'elle est « l'admiration du monde et la plus belle armée que la France ait jamais eue » ; il dit aux provinces qu'il ne bombarde pas Paris, que c'est un mythe. « Si quelques coups de canon se font entendre, ce n'est pas le fait de l'armée de Versailles, c'est celui de quelques insurgés, voulant faire croire qu'ils combattent lorsqu'ils osent à peine se faire voir. » Il dit encore à la province que l'« artillerie de Versailles ne bombarde pas Paris, elle ne

fait que le canonner ». Il dit à l'archevêque de Paris que les prétendues exécutions et représailles (!) attribuées aux troupes de Versailles ne sont que fariboles. Il dit à Paris qu'il est seulement désireux « de le délivrer des hideux tyrans qui l'oppriment », et qu'en fait « le Paris de la Commune n'est qu'une poignée de scélérats » Le Paris de M. Thiers n'était pas le Paris réel de la « vile multitude », mais un Paris imaginaire, le Paris des *francs-fileurs*\*, le Paris des boulevardiers et des boulevardières, le Paris riche, capitaliste, doré, paresseux, qui encomrait maintenant de ses laquais, de ses escrocs, de sa *bohème*\* littéraire et de ses *cocottes*\*, Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain ; qui ne considérait la guerre civile que comme un agréable intermède, lorgnant la bataille en cours à travers des longues-vues, comptant les coups de canon et jurant sur son propre honneur et sur celui de ses prostituées que le spectacle était bien mieux monté qu'il l'avait jamais été à la Porte-Saint-Martin. Les hommes qui tombaient étaient réellement morts ; les cris des blessés étaient des cris pour de bon ; et, voyez-vous, tout cela était si intensément historique !

Tel est le Paris de M. Thiers ; de même l'émigration de Coblençe<sup>10</sup> était la France de M. de Calonne.

10. Des royalistes français s'établirent à Coblençe en Rhénanie après la Révolution de 1789 afin de lever des troupes et combattre la jeune république.

La première tentative du complot des négriers pour abattre Paris fut de le faire occuper par les Prussiens ; mais elle échoua devant le refus de Bismarck. La seconde, celle du 18 mars, avait abouti à la déroute de l'armée et à la fuite à Versailles du gouvernement, qui obligea l'administration entière à le suivre. En simulant des négociations avec Paris, Thiers se donna alors le temps de se préparer à la guerre contre lui. Mais où trouver une armée ? Les restes des régiments de ligne étaient faibles en effectifs et peu sûrs. Ses pressants appels aux provinces, les invitant à voler au secours de Versailles avec leurs gardes nationaux et leurs volontaires, furent accueillis par un refus pur et simple. La Bretagne, seule, fournit une poignée de

*chouans*\*<sup>1</sup> qui combattaient sous un drapeau blanc, dont chacun portait sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc, et dont le cri de guerre était : « Vive le roi ! » Thiers fut donc forcé de rassembler, en toute hâte, une bande bariolée, composée de matelots, de fusiliers marins, de *zouaves*\* pontificaux, de *gendarmes*\* de Valentin, et des *sergents de ville*\* et des *mouchards*\* de Piétri. Cette armée, toutefois, eût été ridiculement impuissante sans les rapatriements de prisonniers de guerre impériaux que Bismarck lâchait au compte-gouttes, juste assez pour tenir en train la guerre civile et garder le gouvernement de Versailles servilement assujéti à la Prusse. Durant la guerre même, la police versaillaise dut surveiller l'armée de Versailles, tandis que les gendarmes devaient l'entraîner, en s'exposant eux-mêmes à tous les postes les plus périlleux. Les forts qui tombèrent ne furent pas pris, mais achetés. L'héroïsme des fédérés convainquit Thiers que la résistance de Paris ne pouvait être brisée par son propre génie stratégique et les baïonnettes dont il disposait.

En attendant, ses relations avec les départements devenaient de plus en plus difficiles. Pas une seule

1. L'image des soldats paysans bretons massacreurs de communards, en dignes héritiers des Chouans de l'Ouest qui se soulevèrent contre la Révolution française, fera longtemps partie des mythes de la Commune.

adresse d'approbation ne venait rasséréner Thiers et ses ruraux. Tout au contraire... Députations et adresses pleuvaient de toutes parts, demandant, sur un ton rien moins que respectueux, la réconciliation avec Paris sur la base d'une reconnaissance sans équivoque de la République, la confirmation des libertés communales et la dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat avait expiré. Elles arrivaient en telle quantité que Dufaure, ministre de la Justice de Thiers, dans sa circulaire du 23 avril aux procureurs, leur enjoignit de traiter «le mot d'ordre de conciliation» comme un crime! Cependant, commençant à désespérer du succès de sa campagne, Thiers résolut de changer de tactique; il ordonna, par tout le pays, des élections municipales pour le 30 avril, sur la base de la nouvelle loi municipale qu'il avait lui-même dictée à l'Assemblée nationale. Tant par les intrigues de ses préfets que par l'intimidation policière, Thiers attendait avec confiance que le verdict des provinces donnât à l'Assemblée nationale ce pouvoir moral qu'elle n'avait jamais possédé et qu'elles lui adressent enfin la force matérielle dont il avait besoin pour la conquête de Paris.

Sa guerre de bandit contre Paris, qu'il exaltait dans ses propres bulletins, et les tentatives de ses ministres pour établir par toute la France le règne de la terreur,

Thiers, dès le début, se préoccupait de les accompagner d'une petite comédie de la conciliation, qui devait servir plus d'un dessein. Elle devait duper la province, allécher les éléments bourgeois de Paris et, par-dessus tout, donner aux républicains avoués de l'Assemblée nationale l'occasion de cacher leur trahison envers Paris derrière leur foi en Thiers. Le 21 mars, alors qu'il n'avait encore aucune armée, il avait déclaré à l'Assemblée nationale : « Advienne que pourra, nous ne voulons pas attaquer Paris. » Le 27 mars, il montait à nouveau à la tribune : « J'ai trouvé la République un fait accompli, et je suis fermement résolu à la maintenir. » En réalité, il abattait la révolution à Lyon et à Marseille au nom de la République, tandis que les beuglements de ses ruraux couvraient la simple mention de ce nom à Versailles. Après cet exploit il atténua le « fait accompli » qui ne fut plus qu'un « fait hypothétique ». Les princes d'Orléans, qu'il avait par précaution fait filer de Bordeaux, avaient maintenant, en violation flagrante de la loi, toute licence d'intriguer à Dreux. Les concessions offertes par Thiers dans ses interminables entrevues avec les délégués de Paris et des départements, bien qu'elles aient constamment varié de ton et de couleur, aboutissaient toujours, en fin de compte, à ceci : sa vengeance se limiterait probablement à

«la poignée de criminels impliqués dans l'assassinat de Lecomte et Clément Thomas», à condition, bien entendu, que Paris et la France reconnaissent sans réserves M. Thiers en personne comme la meilleure des Républiques ; exactement comme il avait fait en 1830 avec Louis-Philippe. Ces concessions mêmes, il ne se bornait pas à prendre la peine de les faire mettre en doute par les commentaires officiels faits à leur sujet à l'Assemblée par ses ministres. Il avait son Dufaure pour agir. Dufaure, ce vieil avocat orléaniste, avait toujours été le garde des Sceaux de l'état de siège, aussi bien maintenant en 1871, sous Thiers, qu'en 1839 sous Louis-Philippe, et en 1849 sous la présidence de Louis Bonaparte. Alors qu'il était sans portefeuille, il avait fait fortune en plaidant pour les capitalistes de Paris, et s'était fait un capital politique en plaidant contre les lois dont il était lui-même l'auteur. À présent, non content de faire voter en hâte par l'Assemblée nationale une série de lois répressives qui devaient, après la chute de Paris, extirper les derniers vestiges de liberté républicaine, il laissait prévoir le sort de Paris en abrégeant la procédure, trop lente à son gré, des cours martiales, et en déposant une nouvelle loi draconienne de déportation. La révolution de 1848, abolissant la peine de mort en matière politique, l'avait



remplacée par la déportation. Louis Bonaparte n'avait pas osé, du moins en théorie, rétablir le régime de la guillotine. L'Assemblée des ruraux, qui n'avait pas encore la hardiesse même d'insinuer que les Parisiens n'étaient pas des rebelles mais des assassins, dut donc limiter sa vengeance anticipée contre Paris à la loi de déportation de Dufaure. Avec toutes ces circonstances, Thiers lui-même n'aurait pu poursuivre sa comédie de conciliation, si elle n'avait, comme il entendait qu'elle le fût, provoqué les hurlements de rage des ruraux qui, avec leurs cervelles de ruminants, ne comprenaient ni son jeu, ni la nécessité de l'hypocrisie, des tergiversations et des attermoiements.

En vue des élections municipales imminentes du 30 avril, Thiers joua, le 27, une de ses grandes scènes de conciliation. Au milieu d'un déluge de rhétorique sentimentale, il s'écria de la tribune de l'Assemblée :

« Il n'y a contre la République qu'une conspiration, c'est celle qui est à Paris et qui oblige à verser le sang français. Je le répète à satiété : que ces armes impies tombent des mains qui les tiennent, et le châtiment s'arrêtera sur-le-champ ; nous serons cléments, excepté à l'égard des criminels qui, heureusement, sont très peu nombreux. »

Et comme les ruraux l'interrompaient violemment :

« Messieurs, dites-le-moi, je vous en supplie, ai-je tort ? Regrettez-vous réellement que j'aie dit, ce qui est vrai, que les criminels ne sont pas très nombreux ? N'est-il pas heureux, heureux dans ces malheurs, que ceux qui ont pu verser le sang de Clément Thomas et du général Lecomte soient des raretés ? »

La France pourtant fit la sourde oreille à ce dont Thiers se flattait volontiers qu'il fût un chant de sirène parlementaire. Sur les 700 000 conseillers municipaux élus par les 35 000 communes qui restaient encore à la France, les légitimistes, orléanistes et bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000. Les élections complémentaires qui suivirent furent encore plus décidément hostiles. Aussi, au lieu d'obtenir des départements la force matérielle dont elle avait tant besoin, l'Assemblée nationale perdit jusqu'à sa dernière prétention à la force morale, celle d'être l'expression du suffrage universel du pays. Pour achever la déconfiture, les conseils municipaux nouvellement élus de toutes les villes de France menacèrent ouvertement l'Assemblée usurpatrice de Versailles d'une contre-assemblée à Bordeaux.

Le moment longtemps attendu par Bismarck de l'action décisive était arrivé enfin. Il somma Thiers d'envoyer à Francfort des plénipotentiaires pour

le règlement définitif de la paix. Avec une humble obéissance à l'appel de son maître, Thiers se hâta de dépêcher son fidèle Jules Favre, appuyé de Pouyer-Quertier. Pouyer-Quertier, «éminent» filateur rouennais, partisan fervent et même servile du Second Empire, ne lui avait jamais trouvé d'autre défaut que son traité de commerce avec l'Angleterre, préjudiciable à ses propres intérêts de boutique. À peine installé à Bordeaux comme ministre des Finances de Thiers, il dénonçait ce traité «impie», laissait entendre qu'il serait prochainement abrogé, et avait même l'impudence de tenter, inutilement d'ailleurs (il comptait sans Bismarck), la remise en vigueur immédiate des anciens tarifs protecteurs contre l'Alsace, où, disait-il, aucun traité international antérieur ne s'y opposait. Cet homme, qui considérait la contre-révolution comme un moyen d'abaisser les salaires à Rouen, et la cession de provinces françaises comme un moyen de faire monter le prix de ses marchandises en France, n'était-il pas déjà tout désigné comme le digne compère de Jules Favre dans sa dernière trahison, couronnement de toute sa carrière ?

À l'arrivée à Francfort de ce couple parfait de plénipotentiaires, le brutal Bismarck les accueillit sur-le-champ avec cette alternative impérieuse : «Ou la

restauration de l'Empire, ou l'acceptation inconditionnelle de mes propres conditions de paix ! » Ces conditions comportaient un raccourcissement des délais de paiement de l'indemnité de guerre, et l'occupation continue des forts de Paris par les troupes prussiennes jusqu'à ce que Bismarck se tînt pour satisfait de l'état des choses en France ; la Prusse était ainsi reconnue comme l'arbitre suprême dans les affaires intérieures de la France ! En retour il offrait de libérer, pour l'extermination de Paris, l'armée bonapartiste prisonnière et de prêter l'assistance directe des troupes de l'empereur Guillaume. Il donnait garantie de sa bonne foi en faisant dépendre de la « pacification » de Paris le paiement du premier versement de l'indemnité. Un tel appât, c'est naturellement avec avidité que Thiers et ses plénipotentiaires y mordirent. Ils signèrent le traité de paix le 10 mai, et le firent ratifier par l'Assemblée de Versailles le 18.

Dans l'intervalle qui sépare la conclusion de la paix de l'arrivée des prisonniers bonapartistes, Thiers se sentit d'autant plus tenu de reprendre sa comédie de conciliation que ses hommes de main républicains avaient un besoin douloureux de trouver un prétexte pour fermer les yeux sur les préparatifs au carnage de

Paris. Le 8 mai encore, il répondait à une députation de conciliateurs de la classe moyenne :

« Quand les insurgés se seront décidés à capituler, les portes de Paris resteront ouvertes à tous, pendant une semaine, sauf aux assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte. »

Quelques jours après, comme il était violemment interpellé par les ruraux au sujet de ces promesses, il refusa d'entrer dans des explications; non pourtant sans leur donner cette indication significative :

« Je dis qu'il y a parmi vous des impatientes, des hommes trop pressés. Il leur faut attendre encore huit jours; au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger et alors la tâche sera à la hauteur de leur courage et de leur capacité. »

Dès que Mac-Mahon fut en mesure de lui assurer qu'il pourrait, sous peu, entrer dans Paris, Thiers déclara à l'Assemblée :

« qu'il entrerait à Paris la *loi* en main, et exigerait une expiation complète des scélérats qui ont sacrifié la vie de nos soldats et renversé nos monuments. »

Comme le moment de la décision approchait, il dit à l'Assemblée : « L'expiation sera complète », il dit à Paris qu'il était condamné, et il dit à ses bandits bonapartistes qu'ils avaient carte blanche pour tirer vengeance

de Paris tout leur saoul. Enfin, quand la trahison eut ouvert les portes de Paris au général Douay, le 21 mai, Thiers, le 22, révéla aux ruraux le « but » de sa comédie de conciliation, qu'ils avaient persisté si obstinément à ne pas comprendre.

« Jusqu'ici, toutes les fois que je vous apportais des nouvelles, j'étais réduit à vous dire que nous marchions vers le *but*. Et je vous disais vrai. Aujourd'hui, je puis vous dire beaucoup mieux : le *but* est atteint. La cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité, de la civilisation a triomphé. »

C'était bien cela. La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent sous leur jour sinistre chaque fois que les esclaves de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors, cette civilisation et cette justice se démasquent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'appropriateur et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d'éclat. Les atrocités des bourgeois en juin 1848 elles-mêmes disparaissent devant l'indicible infamie de 1871. L'héroïque esprit de sacrifice avec lequel la population de Paris – hommes, femmes et enfants – combattit pendant huit jours après l'entrée des Versaillais, reflète aussi bien la grandeur de leur cause que les exploits

infernaux de la soldatesque reflètent l'esprit inné de cette civilisation dont ils sont les mercenaires et les défenseurs. Glorieuse civilisation, certes, dont le grand problème est de savoir comment se débarrasser des monceaux de cadavres qu'elle a faits, une fois la bataille passée.

Pour trouver un parallèle à la conduite de Thiers et de ses chiens, il nous faut remonter aux temps de Sylla et des deux triumvirats de Rome. Même carnage en masse, exécuté de sang-froid, même insouciance, dans le massacre, de l'âge et du sexe ; même système de torturer les prisonniers ; mêmes proscriptions, mais cette fois d'une classe entière ; même chasse sauvage aux chefs qui se cachent, de peur qu'un seul puisse échapper ; mêmes dénonciations d'ennemis politiques et privés ; même indifférence envers le carnage de gens entièrement étrangers à la lutte. Il n'y a que cette seule différence : les Romains n'avaient pas encore de *mitrailleuses*\* pour expédier en bloc les proscrits et ils n'avaient pas « la loi à la main », ni, sur les lèvres, le mot d'ordre de « civilisation ».

Et, après ces horreurs, regardez l'autre face, encore plus hideuse, de cette civilisation bourgeoise, telle qu'elle a été décrite par sa propre presse !

«Quand des coups de feu égarés, écrit le correspondant de Paris d'un journal tory de Londres, retentissent encore au loin, quand de malheureux blessés abandonnés meurent parmi les pierres tombales du Père-Lachaise, quand 6 000 insurgés frappés de terreur errent dans les affres du désespoir par les labyrinthes des catacombes, quand on voit pousser des malheureux à travers les rues pour les abattre par vingtaines à la *mitrailleuse*\*, il est révoltant de voir les cafés remplis des dévots de l'absinthe, du billard et des dominos ; de voir les filles perdues déambuler sur les boulevards et d'entendre le bruit des débauches s'échappant des *cabinets particuliers*\* des restaurants à la mode troubler le silence de la nuit. »

M. Édouard Hervé écrit dans le *Journal de Paris*, journal versaillais supprimé par la Commune :

«La manière dont la population de Paris [!] a manifesté hier sa satisfaction affectait un caractère plus que frivole ; elle l'affectera bien davantage aujourd'hui. Paris a maintenant un air de fête parfaitement déplacé ; il faut qu'il cesse et il cessera, si nous ne voulons pas être appelés définitivement les *Parisiens de la décadence*\*. »

Puis il cite le passage de Tacite :



«Cependant, le lendemain de cette horrible lutte, avant même qu'elle fût tout à fait terminée, Rome, avilie et corrompue, recommença à se vautrer dans le borbier de volupté où elle avait détruit son corps et souillé son âme : *alibi prœlia et vulnera, alibi balineae popinaeque*. (D'un côté des combats et des blessures, de l'autre les bains publics et les cabarets ouverts.)»

M. Hervé oublie seulement de dire que la « population de Paris » dont il parle n'est que la population du Paris de M. Thiers, les *francs-fileurs*\* revenant en foule de Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain, le Paris de la « décadence ».

Dans tous ses sanglants triomphes sur les champions pleins d'abnégation d'une société nouvelle et meilleure, cette civilisation scélérate, fondée sur l'asservissement du travail, étouffe les gémissements de ses victimes sous un haro de calomnies, que l'écho répercute dans le monde entier. Le pur Paris ouvrier de la Commune est soudain changé en un pandémonium par les chiens de l'« ordre ». Et que prouve cette monstrueuse métamorphose à l'esprit bourgeois de tous les pays ? Eh bien ! que la Commune a conspiré contre la civilisation ! Le peuple de Paris se fait tuer dans l'enthousiasme pour la Commune. Le nombre de ses morts surpasse celui d'aucune autre bataille connue

dans l'histoire. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien ! que la Commune n'était pas le gouvernement du peuple, mais le fait de l'usurpation d'une poignée de criminels ! Les femmes de Paris joyeusement donnent leur vie sur les barricades et devant le peloton d'exécution. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien ! que le démon de la Commune les a changées en Mègères et en Hécates ! La modération de la Commune pendant deux mois d'une domination incontestée n'a d'égal que l'héroïsme de sa défense. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien ! que pendant des mois la Commune a caché soigneusement, sous un masque de modération et d'humanité, la soif de sang de ses instincts démoniaques qui ne devaient être débridés qu'à l'heure de son agonie !

Le Paris ouvrier, en accomplissant sur lui-même son héroïque holocauste, enveloppa dans les flammes des immeubles et des monuments. Alors qu'ils mettent en pièces le corps vivant du prolétariat, ses maîtres ne doivent plus compter rentrer triomphalement dans l'architecture intacte de leurs demeures. Le gouvernement de Versailles crie : Incendiaires ! et souffle cette consigne à tous ses agents, jusqu'au plus reculé des hameaux : donner partout la chasse à ses ennemis, sous la suspicion d'être des professionnels de l'incendie. La bourgeoisie du monde entier, qui contemple complai-

samment le massacre en masse après la bataille, est convulsée d'horreur devant la profanation de la brique et du mortier !

Quand les gouvernements donnent pouvoir à leurs marines de « tuer, brûler et détruire », est-ce là une autorisation d'incendie ? Quand les troupes britanniques délibérément mettaient le feu au Capitole de Washington et au palais d'été de l'empereur de Chine, était-ce là acte d'incendiaires ? Quand les Prussiens, non pour des raisons militaires, mais par simple goût de la vengeance, brûlaient au pétrole des villes comme Châteaudun et d'innombrables villages, était-ce là acte d'incendiaires ? Quand Thiers, six semaines durant, bombardait Paris sous le prétexte qu'il voulait mettre le feu aux seules maisons qui étaient habitées, était-ce l'acte d'un incendiaire ? En guerre le feu est une arme aussi légitime qu'une autre. Des édifices occupés par l'ennemi sont bombardés pour être incendiés. Si leurs défenseurs doivent battre en retraite, ils les mettent eux-mêmes en flammes pour empêcher les assaillants de se servir des bâtiments. Être incendiées a toujours été le sort inévitable de toutes les constructions situées sur le front de combat de toutes les armées régulières du monde. Mais dans la guerre des asservis contre leurs oppresseurs, la seule guerre juste dans l'histoire,

ce n'est plus vrai du tout ! La Commune a employé le feu strictement comme moyen de défense. Elle l'a employé pour interdire aux troupes de Versailles ces longues avenues toutes droites qu'Hausmann avait expressément ouvertes pour le feu de l'artillerie ; elle l'a employé pour couvrir sa retraite de la façon même dont les Versaillais, dans leur avance, employaient leurs obus qui détruisaient au moins autant de bâtiments que le feu de la Commune. Quels bâtiments ont été brûlés par la défense et quels bâtiments par l'attaque, on en discute encore aujourd'hui. Et la défense ne recourut au feu que lorsque les troupes versaillaises eurent déjà commencé leur tuerie en masse des prisonniers. D'autre part, la Commune avait, longtemps auparavant, notifié publiquement que, si elle était poussée à la dernière extrémité, elle s'ensevelirait elle-même sous les décombres de Paris et ferait de Paris un second Moscou, comme le gouvernement de la Défense nationale, mais lui, uniquement pour déguiser sa trahison, avait promis de le faire. C'est à cet effet que Trochu avait fait venir le pétrole nécessaire. La Commune savait que ses adversaires n'avaient aucun souci de la vie du peuple de Paris, mais qu'ils avaient grandement souci de leurs immeubles. Et Thiers,

de son côté, leur avait notifié qu'il serait implacable dans sa vengeance. À peine avait-il son armée toute prête d'un côté et les Prussiens qui fermaient les issues de l'autre, qu'il proclama : « Je serai impitoyable ! L'expiation sera complète et la justice inflexible. » Si les actes des ouvriers de Paris étaient du vandalisme, c'était le vandalisme de la défense désespérée, non pas le vandalisme du triomphe, comme celui que les chrétiens perpétrèrent sur les chefs-d'œuvre réellement inestimables de l'antiquité païenne ; et même ce vandalisme a été justifié par l'histoire comme l'accompagnement inévitable et relativement insignifiant du combat gigantesque entre une nouvelle société montante et une ancienne qui s'écroule. Encore bien moins était-ce le vandalisme d'Hausmann, rasant le Paris historique pour faire place au Paris du touriste.

Mais l'exécution par la Commune des soixante-quatre otages, archevêque de Paris en tête ! La bourgeoisie et son armée en juin 1848 avaient rétabli une coutume qui avait depuis longtemps disparu de la pratique de la guerre, l'exécution des prisonniers désarmés. Cette coutume brutale a depuis été plus ou moins suivie lors de la répression de tous les soulèvements populaires en Europe et aux Indes, ce qui prouve qu'elle constitue bien un réel « progrès de la civilisa-

tion » ! D'autre part, les Prussiens, en France, avaient rétabli l'usage de prendre des otages, gens innocents qui avaient à répondre au prix de leur vie des actes des autres. Quand Thiers, comme nous l'avons vu, dès le début même du conflit, établit la pratique humaine d'abattre les communards prisonniers, la Commune, pour protéger leur vie, fut dans l'obligation de recourir à la pratique des Prussiens de prendre des otages. Les otages avaient déjà mille et mille fois mérité la mort du fait des exécutions continuelles de prisonniers du côté des Versaillais. Comment leur vie eût-elle pu être épargnée plus longtemps, après le carnage par lequel les prétoriens de Mac-Mahon avaient célébré leur entrée dans Paris ? La dernière garantie contre la férocité sans scrupule des gouvernements bourgeois — la prise des otages — devait-elle elle-même n'être qu'un faux-semblant ? Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune, à maintes reprises, avait offert d'échanger l'archevêque et je ne sais combien de prêtres par-dessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune ; alors que c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait au mieux son dessein. Thiers suivait l'exemple de Cavaignac. Quels cris d'horreur

ne poussèrent pas, en juin 1848, Cavaignac et ses hommes d'ordre, pour stigmatiser les insurgés comme assassins de l'archevêque Affre ! Et pourtant ils savaient parfaitement bien que l'archevêque avait été abattu par les soldats de l'ordre. Jacquemet, vicaire général de l'archevêque, présent sur les lieux, leur en avait aussitôt après fourni le témoignage.

Tout ce chœur de calomnies que le parti de l'ordre ne manque jamais, dans ses orgies de sang, d'entonner contre ses victimes, prouve seulement que le bourgeois de nos jours se considère comme le successeur légitime du baron de jadis, pour lequel toute arme dans sa propre main était juste contre le plébéien, alors qu'aux mains du plébéien la moindre arme constituait par elle-même un crime.

La conspiration de la classe dominante pour abattre la révolution par une guerre civile poursuivie sous le patronage de l'envahisseur étranger, conspiration que nous avons suivie du 4 septembre même jusqu'à l'entrée des prétoriens de Mac-Mahon par la porte de Saint-Cloud, atteignit son point culminant avec le carnage de Paris. Bismarck contemple avec satisfaction les ruines de Paris, où il voit peut-être le premier acompte de cette destruction générale des grandes villes qu'il appelait de ses vœux alors qu'il était encore un simple rural

dans la *Chambre introuvable*\* de la Prusse de 1849<sup>2</sup>. Il contemple avec satisfaction les cadavres du prolétariat de Paris. Pour lui ce n'est pas seulement l'extermination de la révolution, mais l'extinction de la France, maintenant décapitée, et par le gouvernement français lui-même. Avec ce manque de pénétration propre à tous les hommes d'État heureux, il ne voit que la surface de ce formidable événement historique. Quand donc auparavant l'histoire a-t-elle montré le spectacle d'un vainqueur qui couronne sa victoire en se faisant non seulement le gendarme, mais le spadassin à gages du gouvernement vaincu ? Il n'y avait pas de guerre entre la Prusse et la Commune de Paris. Au contraire, la Commune avait accepté les préliminaires de paix, et la Prusse avait proclamé sa neutralité. La Prusse, donc, n'était pas un belligérant. Elle se comporta comme un spadassin ; comme un spadassin lâche, puisqu'elle ne prit sur elle aucun risque ; comme un spadassin à gages, puisqu'elle avait lié d'avance le paiement du prix du sang, ses 500 millions, à la chute de Paris. Et ainsi, apparaissait enfin le véritable caractère de cette

2. La noblesse et la bourgeoisie, en France, élirent au suffrage censitaire les 14 et 18 août 1815 une majorité royaliste intransigeante à la chambre des députés. Plus royaliste que le roi, la « Chambre introuvable », selon une expression de Louis XVIII désignait par la suite une assemblée où les partisans du gouvernement ont une majorité écrasante.



guerre, ordonnée par la Providence en châtement de la France athée et débauchée par le bras de la pieuse et morale Allemagne ! Et cette violation sans exemple du droit des peuples, même au sens où l'entendaient les juristes du passé, au lieu d'amener les gouvernements « civilisés » d'Europe à mettre au ban des nations le gouvernement prussien criminel, simple instrument du cabinet de Saint-Pétersbourg, les incite seulement à se demander si les quelques victimes qui échappent au double cordon formé autour de Paris ne doivent pas être livrées aussi au bourreau de Versailles !

Qu'après la plus terrible guerre des temps modernes, le vaincu et le vainqueur fraternisent pour massacrer en commun le prolétariat, cet événement inouï prouve, non pas comme Bismarck le pense, l'écrasement définitif d'une nouvelle société montante, mais la désagrégation complète de la vieille société bourgeoise. Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable est une guerre nationale ; et il est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification des gouvernements, destinée à retarder la lutte des classes, et qui est jetée de côté, aussitôt que cette lutte de classe éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se cacher sous un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat !

Après la Pentecôte de 1871, il ne peut plus y avoir ni paix, ni trêve acceptable entre les ouvriers de France et ceux qui s'approprient le produit de leur travail. La main de fer d'une soldatesque mercenaire pourra tenir un moment les deux classes sous une commune oppression. Mais la lutte reprendra sans cesse, avec une ampleur toujours croissante, et il ne peut y avoir de doute quant au vainqueur final — le petit nombre des accapareurs, ou l'immense majorité travailleuse. Et la classe ouvrière française n'est que l'avant-garde du prolétariat moderne.

Tandis que les gouvernements européens témoignent ainsi devant Paris du caractère international de la domination de classe, ils crient haro sur l'Association internationale des travailleurs, la contre-organisation internationale du Travail opposée à la conspiration cosmopolite du Capital, selon eux source maîtresse de tous ces malheurs. Thiers la dénonçait comme le tyran du Travail, s'en prétendant le libérateur. Picard donnait l'ordre de couper toutes les communications entre les internationaux français et ceux de l'étranger ; le comte Jaubert, cette vieille momie, déjà le complice de Thiers en 1835, déclare que le grand problème pour tous les gouvernements civilisés est d'extirper l'Internationale. Les ruraux de l'Assemblée nationale hurlent contre elle

et toute la presse européenne se joint au chœur. Un honorable écrivain français, complètement étranger à notre association, exprime son opinion en ces termes :

« Les membres du Comité central de la garde nationale, aussi bien que la plus grande partie des membres de la Commune, sont les esprits les plus actifs, les plus intelligents et les plus énergiques de l'Association internationale des travailleurs [...], des hommes qui sont profondément honnêtes, sincères, intelligents, dévoués, purs et fanatiques dans le bon sens du mot. »

L'entendement bourgeois, tout imprégné d'esprit policier, se représente naturellement l'Association internationale des travailleurs comme une sorte de conjuration secrète, dont l'autorité centrale commande, de temps à autre, des explosions en différents pays. Notre Association n'est, en fait, rien d'autre que le lien international qui unit les ouvriers les plus avancés des divers pays du monde civilisé. En quelque lieu, sous quelque forme, et dans quelques conditions que la lutte de classe prenne consistance, il est bien naturel que les membres de notre Association se trouvent au premier rang. Le sol sur lequel elle pousse est la société moderne même. Elle ne peut en être extirpée, fût-ce au prix de la plus énorme effusion de sang. Pour l'extirper, les gouvernements auraient à extirper le despotisme du

Capital sur le Travail, condition même de leur propre existence parasitaire.

Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les racheter.

Londres, le 30 mai 1871.

#### LE CONSEIL GÉNÉRAL :

R. Applegarth, Ant. Arnaud, M. J. Boon, Fr. Bradnick, J. G. Buttery, F. Cournet, E. Delahaye, Eugène Dupont, W. Haies, Hurliman, Jules Johannard, Harriet Law, Fr. Lessner, Lochner, Charles Longuet, Marguerite, Constant Martin, Henry Mayo, George Milner, Charles Murray, Pfänder, J. Rodwanowski, John Rouch, Rühl, G. Ranvier, Vitale Régis, Sadler, Cowel Stepney, Alf. Taylor, W. Townshend, Ed. Vaillant, John Weston, F.J. Yarrow.

SECRÉTAIRES-CORRESPONDANTS :

Karl Marx, Allemagne et Russie ; Léo Frankel, Autriche et Hongrie ; A. Hermann, Belgique ; Th. Mottershead, Danemark ; J. G. Eccarius, États-Unis ; Le Moussu, sections françaises des États-Unis ; Auguste Serrailier, France ; Charles Rochat, Hollande ; J. P. Mac Donnèil, Irlande ; Friedrich Engels, Italie et Espagne ; Walery Wroblewski, Pologne ; Hermann Jung, Suisse.

HERMANN JUNG, président de séance.

JOHN HALES, secrétaire général.

Londres, le 30 mai 1871, Rathborne Place, 10<sup>3</sup>.

3. Note à la première édition française (Bruxelles, 1872). — Nous n'avons pas besoin de dire que les membres et fonctionnaires de la Commune, dont les noms figurent au bas du manifeste et qui font aujourd'hui partie du Conseil général, n'ont connu le texte de cette publication qu'à leur arrivée à Londres. S'ils y mettent aujourd'hui leur signature, c'est pour qu'on ne puisse douter qu'ils en revendiquent hautement les principes.



## Matériaux sur l'État

Extrait du premier essai de rédaction  
de *La Guerre civile en France*, avril 1871.





L'appareil d'État centralisé qui, avec ses organes militaires, bureaucratiques, cléricaux et judiciaires, omniprésents et compliqués, enserrant (enveloppent) le corps vivant de la société civile, comme un boa constrictor, fut d'abord forgé aux temps de la monarchie absolue comme arme de la société moderne naissante dans sa lutte pour s'émanciper du féodalisme. Les privilèges féodaux des seigneurs, des villes et du clergé à l'époque médiévale furent transformés en attributs d'un pouvoir d'État unifié. Celui-ci remplaça les dignitaires féodaux par des fonctionnaires d'État salariés ; il retira leurs armes aux serviteurs médiévaux des seigneurs fonciers et des corporations urbaines pour les remettre à une armée permanente ; il substitua à l'anarchie bariolée (bigarrée) des puissances médiévales en conflit, la structure ordonnée d'un pouvoir

d'État, avec une division systématique et hiérarchique du travail. La première Révolution française, qui avait pour tâche de fonder l'unité nationale (de créer une nation), dut briser toutes les autonomies locales, territoriales, urbaines et provinciales. Poursuivant l'œuvre entreprise par la monarchie absolue, elle fut donc contrainte de développer la centralisation et l'organisation du pouvoir d'État, d'en agrandir le cercle et les attributions, d'augmenter le nombre de ses instruments, d'accroître son indépendance, et son emprise surnaturelle sur la société réelle – emprise qui, en fait, remplaça le ciel surnaturel du Moyen âge avec ses saints. Tout intérêt mineur et isolé, engendré par les rapports des groupes sociaux, fut séparé de la société même, déterminé, rendu indépendant de celle-ci et mis en opposition avec elle, au nom de la raison d'État, que défendaient des prêtres du pouvoir d'État aux fonctions hiérarchiques exactement définies.

Cette [excroissance] parasitaire greffée sur la société civile, et qui prétendait en être la réplique idéale, atteignit son plein développement sous le règne du premier Bonaparte. La Restauration et la monarchie de Juillet n'y ajoutèrent qu'une plus grande division du travail : celle-ci croissait à mesure que la division du travail dans la société civile créait de nouveaux

groupes d'intérêts et, par suite, de nouveaux prétextes à l'intervention de l'État. Dans leur lutte contre la révolution de 1848, la république parlementaire de France et les gouvernements de toute l'Europe continentale furent contraints de renforcer, par leurs mesures de répression contre le mouvement populaire, les moyens d'action et la centralisation de ce pouvoir gouvernemental. Toutes les révolutions eurent donc pour conséquence unique de perfectionner l'appareil d'État, au lieu de rejeter ce cauchemar étouffant. Les fractions et les partis des classes dominantes qui, à tour de rôle, se disputèrent la prépondérance ont considéré la possession (la maîtrise) (la prise) et la direction de cet immense appareil de gouvernement comme le butin principal du vainqueur. Sa fonction essentielle était de créer d'immenses armées permanentes, un grouillement de vermine d'État, et d'énormes dettes publiques. À l'époque de la monarchie absolue, c'était un instrument de la lutte de la société moderne contre le féodalisme, lutte couronnée par la Révolution française ; sous le premier Bonaparte, non seulement il servit à subjuguer la Révolution et à supprimer toutes les libertés populaires, mais ce fut aussi l'instrument de la Révolution française pour frapper au-dehors, pour créer au profit de la France, sur le continent, à

la place des monarchies féodales, des États faits plus ou moins à l'image de la France. Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, il devint non seulement un instrument de la domination de classe de la bourgeoisie par la violence, mais aussi le moyen d'ajouter à l'exploitation économique directe une deuxième exploitation du peuple en assurant aux familles bourgeoises toutes les riches prébendes du train de l'État. À l'époque de la lutte révolutionnaire de 1848, enfin, il servit d'instrument pour anéantir cette révolution et toutes les aspirations des masses populaires à l'émancipation. Mais l'État parasite n'atteignit son développement final que sous le Second Empire. Le pouvoir gouvernemental, avec son armée permanente, sa bureaucratie toute-puissante, son clergé abêtissant et sa hiérarchie de tribunaux serviles, était devenu si indépendant de la société elle-même qu'un aventurier d'une grotesque médiocrité, à la tête d'une bande d'aventuriers avides, suffisait à l'exercer. Ce pouvoir n'avait plus besoin de justifier son existence par la coalition armée de la vieille Europe contre le monde moderne fondé par la Révolution de 1789. Il n'apparaissait plus comme un instrument de domination de classe, soumis au ministère parlementaire d'une assemblée. Il humiliait sous son autorité jusqu'aux intérêts des classes dominantes,

dont il remplaçait la parade parlementaire par des Corps législatifs choisis par lui et des Sénats payés par lui. Il avait reçu du suffrage universel la sanction de son autorité absolue. On le proclamait indispensable au maintien de l'«ordre», c'est-à-dire au maintien de la domination du propriétaire foncier et du capitaliste sur le producteur. Il dissimulait, sous les haillons d'une mascarade du passé, les orgies corrompues du présent et la victoire de la fraction la plus parasite, celle des financiers escrocs. Il laissait libre cours à une *débauche* de toutes les influences réactionnaires du passé. Pandémonium d'infamies, ce pouvoir d'État avait reçu sa dernière et suprême expression dans le Second Empire. Il se donnait l'apparence d'être la victoire finale de ce pouvoir gouvernemental sur la société, mais c'était, en fait, l'orgie de tous les éléments corrompus de cette société. Aux yeux d'un spectateur peu averti, il ne semblait être que la victoire de l'Exécutif sur le Législatif, la défaite finale infligée à la forme de domination de classe qui prétendait être la société se gouvernant elle-même, par la forme de cette domination qui prétendait être un pouvoir placé au-dessus de la société. Mais il n'était, de fait, que la forme dernière, dégradée, et la seule possible, de cette domination de classe, aussi humiliante pour la classe

dominante elle-même que pour la classe ouvrière qu'elle maintenait dans les fers.

Le 4 septembre fut simplement la revendication du retour à la République contre l'aventurier grotesque qui l'avait assassinée. La véritable antithèse de l'*Empire lui-même* – c'est-à-dire du pouvoir d'État, de l'Exécutif centralisé, dont le Second Empire n'était que la formule définitive – ce fut la Commune. Ce pouvoir d'État est, en fait, la création de la bourgeoisie ; il fut l'instrument qui servit d'abord à briser le féodalisme, puis à écraser les aspirations des producteurs, de la classe ouvrière, vers leur émancipation. Toutes les réactions et toutes les révolutions n'avaient servi qu'à transférer ce pouvoir organisé – cette force organisée pour maintenir en esclavage le travail – d'une main à une autre, d'une fraction des classes dominantes à une autre. Il avait été pour les classes dominantes un moyen d'asservissement et de lucre. Il avait puisé des forces nouvelles dans chaque changement nouveau. Il avait servi d'instrument pour briser tout soulèvement populaire, pour écraser les classes laborieuses après qu'elles eurent combattu et reçu l'ordre d'assurer le transfert de ce pouvoir d'un groupe de ses oppresseurs à un autre groupe. Ce ne fut donc pas une révolution contre telle ou telle forme de pouvoir d'État, légitimiste,

constitutionnelle, républicaine ou impériale. Ce fut une révolution contre l'État lui-même, cet avorton surnaturel de la société ; ce fut la reprise par le peuple et pour le peuple de sa propre vie sociale. Ce ne fut pas une révolution faite pour transférer ce pouvoir d'une fraction des classes dominantes à une autre, mais une révolution pour briser cet horrible appareil même de la domination de classe. Ce ne fut pas une de ces luttes mesquines entre la forme exécutive et la forme parlementaire de la domination de classe, mais une révolte contre ces deux formes qui se confondent, la forme parlementaire n'étant qu'un appendice trompeur de l'Exécutif. Le Second Empire fut la forme achevée de cette usurpation de l'État. La Commune fut sa négation nette, et, par suite, le début de la révolution sociale du XIX<sup>e</sup> siècle. Quel que soit donc son destin à Paris, elle fera *\*le tour du monde*. Elle a été aussitôt acclamée par la classe ouvrière d'Europe et des États-Unis, comme le mot magique de la délivrance. Les gloires et les actes antédiluviens du conquérant prussien ne paraissent guère que des hallucinations d'un passé révolu.

*Seule, la classe ouvrière* pouvait formuler, par ce mot de Commune, cette nouvelle aspiration, et en entreprendre la réalisation par la lutte de la Commune de Paris. Même la dernière expression de ce pouvoir

d'État, sous la forme du Second Empire, bien qu'elle fût humiliante pour l'orgueil des classes dominantes et qu'elle dispersât au vent leurs prétentions parlementaires à se gouverner elles-mêmes, n'avait constitué que la dernière forme possible de leur domination de classe. Tout en les déposédant politiquement, elle fut l'orgie dans laquelle toutes les infamies économiques et sociales de leur régime se donnèrent libre cours. La bourgeoisie moyenne et la petite bourgeoisie étaient, de par leurs conditions de vie économiques, dans l'impossibilité de prendre l'initiative d'une nouvelle révolution, et elles étaient amenées soit à emboîter le pas à la classe dominante, soit à suivre la classe ouvrière. Les paysans étaient la base économique passive du Second Empire, de ce dernier triomphe d'un *État* séparé de la société et indépendant d'elle. Seuls, les prolétaires, enflammés par la tâche sociale nouvelle, qu'ils avaient à accomplir pour toute la société, de supprimer toutes les classes et la domination de classe, étaient les hommes qui pouvaient briser l'instrument de cette domination de classe qu'était l'État, briser ce pouvoir gouvernemental centralisé et organisé qui, par usurpation, était le maître de la société au lieu d'en être le serviteur. C'est dans la lutte active menée contre eux par les classes dominantes, avec l'acceptation



passive de la paysannerie, qu'avait été créé le Second Empire, couronnement suprême en même temps que prostitution la plus insigne de l'État, ce remplaçant de l'Église médiévale. C'est contre eux qu'il était né. C'est par eux qu'il fut brisé, non parce qu'il était telle forme particulière du pouvoir gouvernemental (centralisé), mais parce qu'il en était la réalité la plus puissante, tout en paraissant n'avoir aucune attache avec la société et parce qu'il en était aussi la réalité la plus prostituée, couverte d'infamies de haut en bas, axée sur la corruption absolue à l'intérieur et l'impuissance absolue au-dehors.

Mais cette forme de domination de classe ne s'était effondrée que pour faire de l'Exécutif, de l'appareil d'État gouvernemental, l'objet essentiel et unique des attaques de la révolution.

Le parlementarisme en France était arrivé à son terme. Sa dernière période, son plein épanouissement, ce fut la république parlementaire, de mai 1848 au *coup d'État\**. L'Empire qui le tua fut sa propre création. Sous l'Empire, avec son Corps législatif et son Sénat – c'est sous cette forme qu'il a été reproduit par les monarchies militaires de Prusse et d'Autriche – il avait été une simple farce, un simple appendice du despotisme sous sa forme la plus grossière. Le parlementarisme était

alors mort en France et la révolution ouvrière n'allait certainement pas le faire renaître de ses cendres.

La *Commune* est la reprise du pouvoir d'État par la société, dont il devient la force vivante, au lieu d'être la force qui la domine et la subjugue. C'est sa reprise par les masses populaires elles-mêmes, qui substituent leur propre force à la force organisée pour les opprimer ; la Commune, c'est la forme politique de leur émancipation sociale, se substituant à la force artificielle (appropriée par leurs oppresseurs) (leur propre force s'opposant à eux et s'organisant contre eux) de la société, mise au service de leurs ennemis pour les opprimer. Cette forme était simple comme toutes les grand-chose. Le temps nécessaire aux développements historiques avait toujours été perdu, dans toutes les révolutions du passé, aux jours mêmes du triomphe populaire, toutes les fois que le peuple avait rendu ses armes victorieuses, en les laissant se retourner contre lui-même. Réagissant contre cette habitude des révolutions antérieures, la Commune remplaça l'armée par la Garde nationale.

« Pour la première fois depuis le 4 septembre, la république est affranchie du *gouvernement de ses ennemis*... elle donne à la cité une milice nationale qui défend les citoyens contre le pouvoir (le gouver-

nement), *au lieu d'une armée permanente qui défend le gouvernement contre les citoyens.*» (Proclamation du Comité central du 22 mars)

(Il suffisait au peuple d'organiser cette milice à l'échelle nationale pour en finir avec les armées permanentes; c'était la première *condition* économique *sine qua non* de tous les progrès sociaux; elle écartait immédiatement cette source d'impôts et de dette publique, et aussi ce danger constant d'usurpation gouvernementale par domination de classe – qu'il s'agît de la forme ordinaire de domination de classe, ou d'un aventurier prétendant sauver toutes les classes.) C'était en même temps la plus sûre garantie contre l'agression étrangère, et cela rendait, en fait, le coûteux appareil militaire impossible dans tous les autres États. Cette suppression émancipait les paysans de l'impôt du sang; ils cessaient aussi d'être la source de revenus la plus rentable pour toutes les impositions d'État et toutes les dettes publiques. Voilà déjà en quoi la Commune est la *chance du paysan*, le premier mot de son émancipation. Avec l'abolition de la « police indépendante » et le remplacement de ses coquins par des serviteurs de la Commune. Le suffrage universel, dont on a jusqu'ici abusé soit comme sanction parlementaire du sacrosaint pouvoir d'État, soit comme jouet aux mains des

classes dirigeantes, et dont le peuple ne se servait que pour sanctionner (choisir les instruments de) la domination de classe parlementaire à intervalles plus ou moins éloignés, ce suffrage universel est adapté à son but véritable, qui est de faire élire par les communes leurs propres fonctionnaires d'administration et de législation. L'illusion, c'était bien que l'administration et le gouvernement politique fussent des mystères, des fonctions transcendantes qu'on ne pouvait confier qu'aux mains d'une caste exercée de parasites d'État, de sycophantes grassement payés et de prébendiers qui, placés aux postes supérieurs, absorbent l'intelligence des masses et les retournent contre elles-mêmes aux rangs inférieurs de la hiérarchie. La Commune se débarrasse totalement de la hiérarchie politique et remplace les maîtres hautains du peuple par des serviteurs toujours révocables, remplace une responsabilité illusoire par une responsabilité véritable, puisque ces mandataires agissent constamment sous le contrôle du peuple. Ils sont payés comme des ouvriers qualifiés, 12 livres par mois, le salaire le plus élevé ne dépassant pas 240 livres par an, salaire qui, selon une haute autorité scientifique, le professeur Huxley, est à peine supérieur au cinquième de ce qu'il faut à un employé du Conseil de l'Instruction publique de Londres.

Toute la comédie des mystères et des prétentions de l'État fut supprimée par une Commune qui, composée surtout de simples ouvriers, organisa la défense de Paris, fit la guerre aux prétoriens de Bonaparte, assura le ravitaillement de cette ville immense, remplissant toutes les fonctions réparties jusqu'alors entre le gouvernement, la police et la préfecture, faisant son travail publiquement, simplement, dans les circonstances les plus difficiles et les plus compliquées, et le faisant, comme Milton fit son *Paradis perdu*, pour quelques livres, agissant au grand jour, sans prétendre à l'infailibilité, sans se dissimuler derrière une bureaucratie paperassière, n'ayant pas honte de reconnaître ses erreurs en les corrigeant. Elle a mené de pair l'accomplissement de toutes les fonctions publiques – militaires, administratives, politiques – en en faisant des *fonctions véritablement ouvrières*, au lieu qu'elles fussent des attributs secrets d'une caste exercée; (maintenant l'ordre au milieu des troubles de la guerre civile et de la révolution) (prenant des mesures de régénération générale). Quel que soit le mérite de chacune des mesures de la Commune, sa mesure la plus importante fut sa propre organisation, qui s'improvisa avec l'ennemi étranger à une porte, et l'ennemi de classe à l'autre porte. Elle prouva par

son existence sa vitalité et confirma sa théorie par son action. Son apparition fut une victoire sur les vainqueurs de la France. Paris captif reprit d'un élan hardi la direction de l'Europe, non en s'appuyant sur la force brutale, mais en prenant la tête du mouvement social, en donnant corps aux aspirations de la classe ouvrière de tous les pays.

Si toutes les grandes villes s'étaient organisées en Communes selon le modèle de Paris, aucun gouvernement n'aurait pu réprimer le mouvement par la surprise d'une soudaine réaction. Et ces mesures préparatoires auraient laissé le temps de l'incubation, garantie du mouvement. Toute la France aurait été organisée en Communes s'administrant et se gouvernant elles-mêmes, l'armée permanente remplacée par les milices populaires, l'armée des parasites d'État écartée, la hiérarchie cléricale remplacée par l'instituteur, le juge d'État converti en organisme communal ; l'élection de la représentation nationale n'aurait plus été un prétexte à tours de passe-passe pour un gouvernement tout-puissant, mais l'expression délibérée des communes organisées ; les fonctions d'État auraient été réduites à quelques fonctions répondant à des fins générales et nationales.

Telle est la *Commune* – *forme politique de l’émancipation sociale*, de la libération du travail à l’égard des usurpations (asservissement) de ceux qui monopolisent les instruments de travail, créés par les travailleurs eux-mêmes ou constituant un don de la nature. Tout comme l’appareil d’État et le parlementarisme ne constituent pas la vie véritable des classes dominantes, mais ne sont que les organismes généraux de leur domination, les garanties politiques, les formes et les expressions du vieil ordre des choses ; de même, la Commune n’est pas le mouvement social de la classe ouvrière, et, par suite, le mouvement régénérateur de toute l’humanité, mais seulement le moyen organique de son action. La Commune ne supprime pas les luttes de classes, par lesquelles la classe ouvrière s’efforce d’abolir toutes les classes et, par suite, toute [domination de] classe (parce qu’elle ne représente pas un intérêt particulier ; elle représente la libération du « travail », c’est-à-dire la condition fondamentale et naturelle de toute vie individuelle et sociale, que seules l’usurpation, la fraude et des ruses artificieuses permettent à la minorité de confisquer à la majorité), mais elle crée l’ambiance rationnelle dans laquelle cette lutte de classes peut passer par ses différentes phases de la façon la plus rationnelle et la plus humaine. Elle

peut être le point de départ de réactions violentes et de révolutions tout aussi violentes. Elle commence l'*émancipation du travail* – son grand but – en balayant l'œuvre improductive et malfaisante des parasites d'État : elle extirpe, d'une part, les racines du mal qui livrait une immense partie du revenu national à la nourriture du monstre étatique, et, d'autre part, elle accomplit l'ouvrage réel de l'administration locale et nationale pour des salaires d'ouvriers. Elle débute donc par une immense épargne, par une réforme économique aussi bien que par une transformation politique.

L'organisation communale une fois fermement établie à l'échelle nationale, les catastrophes qu'elle aurait peut-être encore à subir seraient des insurrections sporadiques d'esclavagistes qui, tout en interrompant momentanément l'œuvre de progrès pacifique, ne feraient qu'accélérer le mouvement, en armant le bras de la révolution sociale.

La classe ouvrière sait qu'elle doit passer par différentes phases de la lutte des classes. Elle sait que le remplacement des conditions économiques de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps. La transformation économique qu'il lui faut réaliser, c'est non seulement une transformation de la distri-



bution, mais encore une nouvelle organisation de la production, ou plutôt la libération des formes sociales de production telles qu'elles existent dans l'organisation actuelle du travail (engendrées par l'industrie moderne), en les arrachant aux liens de l'esclavage, à leur caractère de classe actuel, et il lui faut enfin réaliser la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international. Elle sait que cette œuvre de régénération sera sans cesse ralentie et entravée par la résistance des intérêts traditionnels et des égoïsmes de classe. Elle sait que l'actuelle « action spontanée des lois naturelles du capital et de la propriété foncière » ne peut être remplacée que par « l'action des lois de l'économie sociale du travail libre et associé », à la suite d'un long processus de développement des conditions nouvelles, tout comme ont été remplacées « l'action spontanée des lois économiques de l'esclavage » et « l'action spontanée des lois économiques du servage ». Mais elle sait en même temps que de grands pas peuvent être [faits] tout de suite grâce à la forme communale d'organisation politique, et que le moment est venu de commencer ce mouvement pour elle-même et pour l'humanité.



## POSTFACE

«Ce n'est pas *Le Capital* qui rendit Marx célèbre de son vivant, mais bien la Commune de Paris, qui n'était pas son œuvre<sup>1</sup>», affirmait Maximilien Rubel, afin de replacer l'influence du penseur communiste dans son contexte historique. On pourrait ajouter que *La Guerre civile en France* contribua à son tour à l'édification de la Commune au rang de mythe du prolétariat. L'influence de ce puissant panégyrique, écrit dans les derniers jours de l'insurrection parisienne, n'a cessé de galvaniser l'élan révolutionnaire de générations entières durant le siècle passé, tandis que les gardiens de l'orthodoxie cherchaient à édulcorer sa tonalité la plus radicale. Tout comme *L'Internationale*, le poème d'Eugène Pottier – écrit dans le mois qui suivit la

1. Maximilien RUBEL : « Deux interviews de Karl Marx sur la Commune », in *Le Mouvement social*, n° 38, janvier-mars 1962.

Semaine sanglante –, *La Guerre civile en France* réussit à transcender l'atroce défaite en symbole d'espoir.

#### L'HOMME LE PLUS CALOMNIÉ DE LONDRES

Il fallait d'abord et surtout défendre l'honneur de la Commune contre le flot de calomnies et d'ordures que répandaient sur elle la presse bourgeoise et les gouvernements des grandes puissances européennes. Ces calomnies avaient éclaboussé Marx lui-même, que l'on présentait désormais comme le « grand chef de l'Internationale », l'instigateur de l'insurrection depuis Londres, mais aussi comme « l'ex-secrétaire privé du comte de Bismarck » sans doute encore en relation avec son ancien patron. Dès les débuts de la guerre franco-prussienne, la rumeur d'un Marx pangermaniste avait circulé dans les milieux révolutionnaires hostiles à Marx. Félix Pyat, l'opposant historique à l'Empire, aurait même prétendu que Marx avait été payé 250 000 francs par Bismarck. « Si l'on considère, d'une part, l'idée que l'on se fait en France d'une telle somme et, d'autre part, la radinerie prussienne, c'est pour le moins une estimation de qualité ! » avait ironisé Marx dans une lettre à Engels du 3 août 1870.

Au début des hostilités, dans un élan de haut stratégie, Marx n'avait-il pas effectivement tonné contre le chauvinisme français et souhaité la défaite de la France, considérée comme l'agresseur? «Les Français ont besoin d'être rossés, écrivait-il. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'État sera utile à la centralisation de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement ouvrier européen de France en Allemagne; et il suffit de comparer le mouvement dans les deux pays, depuis 1866 jusqu'à présent, pour voir que la classe ouvrière allemande est supérieure à la française tant au point de vue de la théorie qu'à celui de l'organisation. La prépondérance, sur le théâtre du monde, du prolétariat allemand sur le prolétariat français serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon<sup>2</sup>.» À la rivalité entre socialisme français et socialisme allemand s'ajoutait l'impatience de voir s'écrouler le Second Empire. Cela fait-il pour autant de Marx un agent de l'impérialisme prussien dans ce conflit purement dynastique? Certainement pas. Avant même que l'Empire s'effondre à Sedan et que se

2. Lettre de Marx à Engels du 20 juillet 1870.

précisent les projets d'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne, Marx n'hésitait pas à rappeler les principes de solidarité internationale au prolétariat allemand, lui-même pris de convulsions belliqueuses. Marx soutint les efforts de défense nationale française contre le militarisme prussien. Ainsi début avril 1871, son ami Engels, féru de stratégie militaire, établissait un mémorandum sur la défense de Paris à la demande du gendre de Marx, Paul Lafargue. À la mort d'Engels, August Bebel et Eduard Bernstein, leaders de la social-démocratie allemande et ses légataires politiques, détruisirent le document pour ne pas fournir de preuve aux forces réactionnaires de sa déloyauté vis-à-vis de l'Allemagne.

Marx prônait néanmoins la prudence et s'il estimait en septembre 1871 que ce serait une *folie désespérée* que de se jeter dans une aventure révolutionnaire avant la signature de l'armistice, il se félicitait en décembre que « [la guerre ait] exercé le prolétariat français au maniement des armes », ce qui était « la meilleure garantie pour l'avenir<sup>3</sup> ». Selon lui, le mouvement ouvrier devait d'abord se réorganiser et la résistance patriotique puiser de nouvelles forces afin de donner

3. Lettre de Marx à Kugelmann du 13 décembre 1870.

«enfin à la guerre un caractère vraiment révolutionnaire». Les deux lettres adressées à Kugelmann au mois d'avril 1871 attestent de cette exaltation inquiète et annoncent la puissance de vue et de style de *La Guerre civile* :

«Si tu relis le dernier chapitre de mon *18 Brumaire*, écrit-il le 12 avril, tu verras que j'y prévois que le prochain assaut révolutionnaire en France devra s'attacher non plus à faire passer la machine bureaucratique-militaire en d'autres mains, comme ce fut le cas jusqu'ici, mais à la détruire, et que c'est là la condition préalable de toute révolution véritablement populaire sur le continent. C'est aussi ce qu'ont tenté nos héroïques camarades de Paris. De quelle souplesse, de quelle initiative historique, de quelles capacités de sacrifice ont fait preuve ces Parisiens ! Après six mois de famine et de destructions dues à la trahison intérieure plus encore qu'à l'ennemi extérieur, ils se soulèvent, sous le règne de la baïonnette prussienne, comme s'il n'y avait jamais eu de guerre entre la France et l'Allemagne, comme si l'ennemi n'était pas toujours aux portes de Paris ! L'histoire n'a pas connu à ce jour d'exemple aussi grand !

S'ils succombent, la faute en sera uniquement à leur «magnanimité». Il eût fallu marcher aussitôt sur

Versailles, après que Vinoy d'abord, les éléments réactionnaires de la Garde nationale parisienne ensuite, eurent eux-mêmes laissé le champ libre. On laissa passer le moment propice par scrupule de conscience : on ne voulait pas déclencher la guerre civile, comme si le méchant avorton de Thiers ne l'avait pas déjà déclenchée lorsqu'il tenta de désarmer Paris ! Deuxième faute : le Comité central abandonna trop tôt le pouvoir en cédant la place à la Commune. Encore par un excessif scrupule d'« honneur » !

Quoi qu'il en soit, même si elle est en train de succomber devant les loups, les porcs et les chiens de la vieille société, l'actuelle insurrection de Paris est le plus glorieux exploit de notre parti depuis l'insurrection parisienne de juin 1848. Que l'on compare ceux qui, à Paris, sont montés à l'assaut du ciel avec ceux qui sont les esclaves du céleste Saint-Empire romain de la Germanie prussienne, avec ses mascarades posthumes et ses relents de caserne et d'église, de féodalité et surtout de philistinisme<sup>4</sup>. »

Puis le 17 avril, il conclut son courrier par ces paroles clairvoyantes :

4. Lettre de Marx à Kugelmann du 14 février 1871.



«Grâce à la lutte des Parisiens, la bataille de la classe ouvrière contre la classe et l'État capitalistes est entrée dans une phase nouvelle. Quelle qu'en soit l'issue, c'est la conquête d'un nouveau point de départ d'une importance historique universelle.»

Marx déplorait l'excès de modération du Comité central de la Garde nationale, qui aurait dû attaquer Versailles avant que Thiers ne reconstitue son armée, c'est-à-dire avant même les élections du 26 mars, qui consacrèrent la proclamation de la Commune. L'urgence de la victoire militaire primait sur la légitimité démocratique. Autre cas de légalisme timoré des communards, ceux-ci auraient dû, selon Marx, se saisir de la Banque de France, afin de mettre fin aux «fanfaronnades des Versaillais».

Dans une lettre au professeur Edward Spencer Beesly, Marx rappelait aussi le détail des liaisons qu'il put établir et des conseils – restés sans effet – qu'il put prodiguer aux communards Auguste Serrailier, Léo Frankel ou Eugène Varlin :

«Un marchand allemand qui voyage toute l'année pour affaires entre Paris et Londres, a assuré la liaison entre la Commune et moi. Tout était réglé oralement, sauf pour deux affaires.

Par cet intermédiaire, j'ai envoyé premièrement aux membres de la Commune une lettre de réponse à la question qu'ils me posaient sur la possibilité de négocier certaines valeurs à la Bourse de Londres.

Deuxièmement, le 11 mai, dix jours avant la catastrophe, j'ai envoyé par le même canal tous les détails de l'accord secret entre Bismarck et Favre à Francfort. L'information m'avait été transmise par un collaborateur direct de Bismarck qui appartient jadis à une société secrète<sup>5</sup> que je dirigeais.

Si la Commune avait écouté mes avertissements ! Je conseillais à ses membres de fortifier le côté nord des hauteurs de Montmartre, le côté prussien, et ils avaient encore le temps de le faire ; je leur disais d'avance qu'autrement ils tomberaient dans une souricière ; je leur dénonçais Pyat, Grousset et Vésinier, je leur demandais d'envoyer immédiatement à Londres tous les papiers qui compromettaient les membres de la Défense nationale, pour pouvoir, grâce à eux, tenir dans une certaine mesure en échec la sauvagerie des

5. Il s'agit de Johannes von Miquel, ancien membre de la Ligue des communistes (1848-1852), devenu un des fondateurs du Parti national-libéral, qui soutenait la politique de Bismarck.

ennemis de la Commune, ce qui eût fait partiellement échouer le plan des Versaillais<sup>6</sup>. »

L'appui de Marx à la Commune n'excluait pas de sévères jugements à l'encontre d'une partie de ses membres, notamment ceux de la *French Branch*, qu'il avait vaguement côtoyés dans les années précédentes, du temps de leur proscription à Londres. Ainsi, Félix Pyat était considéré comme un « dangereux poseur révolutionnaire » et Pierre Vénisier, autre agitateur bien connu, comme un « individu dénué de tout scrupule ». L'aventurier Gustave Cluseret, qui se prévalait du grade de général, était taxé de « fumeux » et d'« âne », La Cécilia de « sot », Jules Bergeret, un des chefs militaires incompetents de la Commune, d'« ambitieux » et de « malhonnête », Eugène Vermesch, du *Père Duchesne*, de « canaille », etc. Ce sont d'ailleurs ces éléments révolutionnaires parasites que Marx vilipendait dans *La Guerre civile* en les désignant comme de « simples braillards qui, à force de répéter depuis des années le même chapelet de déclarations stéréotypées contre le gouvernement du jour, se sont fait passer pour des révolutionnaires de la plus belle eau » et finissaient par gêner « l'action réelle de la classe ouvrière ».

6. Lettre de Marx à Beesly du 12 juin 1871.

On reconnaît là l'animosité constante de Marx à l'égard de certains types de gesticulateurs français, «révolutionnaires de la phrase» d'un côté et «ânes de proudhoniens» de l'autre. À propos de l'influence proudhonienne durant la Commune, elle se fit ressentir par la tonalité nettement fédéraliste de la *Déclaration au peuple français*, rédigée par le journaliste Pierre Denis, qui servit de programme à la Commune. À l'opposé, les disciples historiques de Proudhon, tels Henri-Louis Tolain, Ernest Fribourg, Amédée-Jérôme Langlois ou Gustave Chaudey (exécuté sommairement sur ordre de Raoul Rigault), se retrouvèrent dans le camp de l'ordre.

Depuis Londres, la solidarité avec la Commune fut difficile et laborieuse. Contrairement à ce que l'ensemble de l'historiographie marxiste et son pendant antimarxiste ont longtemps fait croire, Marx n'était pas le dirigeant de l'Internationale et ne disposait pas de la mainmise sur le Conseil général – on peut estimer qu'il l'eut plus certainement à la suite de la conférence de Londres en septembre 1871. Les divergences au sein du Conseil général pouvaient être âpres avec les leaders opportunistes des *trade unions*, qui s'opposaient à une prise de position trop empressée. Le 28 mars, le Conseil général de l'AIT adopta une timide résolution

de sympathie vis-à-vis de la Commune. Dans le journal *Beehive*, le positiviste Beesly fut parmi les premiers à prononcer une défense de la Commune de Paris ; bien qu'opposé au collectivisme et hostile à la violence, cela n'altérait pas en lui l'admiration pour la défense de la cause des travailleurs qui s'incarnait dans la Commune. Dans une lettre à Frankel et Varlin, Marx disait avoir envoyé des centaines de lettres « à tous les coins de la terre où nous avons des relations » pour informer de la situation parisienne. Le 4 avril, le Conseil général décida d'écrire une proclamation en soutien au peuple insurgé de Paris, dont on confia la rédaction à Marx. Puis, pendant plus d'un mois, en dehors de la participation à un meeting de soutien avec la branche française de Londres le 16 avril, l'Internationale demeura étrangement muette jusqu'au 30 mai. Pourquoi un tel atermoiement de la part de l'AIT dans un contexte si tragiquement pressant ? Marx, malade, suspendu à l'attente d'un dénouement, récoltant les moindres détails dans la presse, manquant parfois d'informations fiables, attendit l'issue fatale de la Commune pour en sublimer la portée historique. Deux jours après la fin de la Semaine sanglante était enfin publiée la fameuse Adresse du Conseil général de l'Association internatio-

nale des travailleurs, plus connue sous le nom de *La Guerre civile en France*.

La fulgurance – on peut parler de violence, qui semble d'ailleurs avoir été tempérée au regard des brouillons originaux – du texte de Marx, sa défense intellectuelle et guerrière de l'œuvre de la Commune, qui trouve sa justification par et pour elle-même, le retournement d'accusation au sujet de l'exécution des otages («Le vrai assassin de Darboy est Thiers<sup>7</sup>»), l'évocation, enfin, du caractère révolutionnaire de la Commune, qui permit à la classe ouvrière non seulement de saisir le pouvoir mais aussi de détruire la machine d'État et de reléguer au passage la religion dans la sphère privée... tout cela et plus conféra au texte une dimension proprement scandaleuse aux yeux de l'ordre existant.

*La Guerre civile en France* portait à tout égard l'empreinte exclusive de Marx, mais ne put être revendiquée comme telle, car ce texte engageait d'abord la responsabilité politique collective du Conseil

7. L'archevêque Darboy fut exécuté en compagnie de trois jésuites sur ordre de Théophile Ferré, le 24 mai, face au refus obstiné de Thiers de l'échanger contre Blanqui, alors emprisonné au fort du Taureau, dans la baie de Morlaix. Le 26 mai, la foule en colère tua 11 religieux, 35 gendarmes et 4 mouchards en représailles aux massacres auxquels se livraient les Versaillais depuis cinq jours.

général de l'Internationale<sup>8</sup>. À sa lecture, l'Adresse fut approuvée et signée unanimement, y compris par les leaders des syndicats anglais George Odger, Benjamin Lucraft et Frederic Lessner. Pourtant, face au tollé provoqué par le texte à travers la presse, Odger et Lucraft se rétractèrent puis se dissocièrent de l'Internationale entraînant avec eux la majeure partie des *trade unions*. Par souci de carriérisme politique, ils ne pouvaient se compromettre avec ceux qui étaient brocardés partout comme d'abominables criminels et incendiaires. L'information selon laquelle Marx était l'unique rédacteur du texte fuita et il en revendiqua rapidement la paternité dans un courrier adressé au Daily News le 26 juin. La nouvelle fit les délices de la propagande versaillaise : c'était bien la preuve que l'instigateur de la Commune était allemand ! Le scan-

8. Marx n'était qu'une signature parmi celles de l'Adresse initiale du 30 mai 1871 : Martin Boon, Bradnick, Buttery, Caihil, James Cohen, Eugène Dupont, Eccarius, Engels, Giovachini, James Hales, William Hales, George Harris, Herman Jung, Kolb, Lessner, Lucraft, Marx, George Milner, Thomas Mottershead, Charles Murray, Odger, Pfander, Ruhl, Sadler, Cowell Stepney, William Townshend, John Weston, Antoine Zabicki et Maurice Zevi. Les signataires de la présente édition correspondent à la composition du Conseil général au moment de la traduction française de l'Adresse par Charles Longuet, à la mi-juin 1872. Le Conseil général avait alors adjoint d'office un grand nombre de communards à la signature du texte.

dale agissant comme la plus puissante des publicités, *La Guerre civile* fut rééditée trois fois en deux mois et diffusée dans la presse mondiale, hostile ou amie, en plusieurs langues. «L'Adresse fait un bruit du diable, écrivait Marx en se délectant de sa célébrité tardive, et j'ai l'honneur d'être, en ce moment, l'homme le plus calomnié et le plus menacé de Londres. Cela fait vraiment du bien, après vingt ans d'une ennuyeuse idylle<sup>9</sup>.» Dans le journal conservateur britannique *Pall Mall Gazette* du 20 juillet, on pouvait lire : «Marx, d'origine israélite, a pour responsabilité d'avoir fait émerger l'utopie dans la réalité en se mettant à la tête d'une vaste conspiration dans le but d'établir une politique communiste.» De quoi prendre ses rêves pour la réalité !

#### MARX ET LES COMMUNARDS

Bientôt, des centaines de réfugiés affluaient dans les pays qui pouvaient leur offrir l'asile. Ils purent atteindre le nombre de 3 000 en Belgique, un petit millier en Suisse et jusqu'à 3 500 en Grande-Bretagne.

9. Lettre de Marx à Kugelmann du 18 juin 1871.



Le gouvernement britannique décida de ne pas appliquer la circulaire Favre qui réclamait qu'on livra les fugitifs. Toutefois le soutien resta faible. Les *trade unions*, qui se concentraient sur la revendication de la journée de 9 heures, tournèrent le dos aux communards. En juillet, ils envoyèrent la somme conséquente de 600 £ aux grévistes des fabriques de tabac d'Anvers mais n'offrirent aucune aide concrète aux réfugiés.

De son côté, Marx fit intégrer un certain nombre de communards au sein du Conseil général : des blanquistes comme Édouard Vaillant, ex-délégué à l'instruction sous la Commune, Ernest Granger, Édouard Marguerittes et Constant Martin ; son futur gendre Charles Longuet ; le bakouniniste André Bastelica, brièvement ; Jules Johannard, ex-délégué à la Commission de la guerre ; Wroblewski, commandant héroïque de la Butte-aux-Cailles ; Léo Frankel, ex-délégué à la Commission du travail, et Albert Theisz, ex-délégué à la direction des Postes. Certains, comme Vaillant, Frankel et Theisz, tissèrent des liens d'amitié avec Marx et s'intéressèrent de près à ses travaux. Lissagaray fréquenta un temps le domicile de Marx et entama une relation sentimentale avec sa fille cadette de 17 ans, Eleanor, mais il fut vite écarté par l'entourage, qui

voyait d'un mauvais œil cette liaison en raison de leur différence d'âge.

Outre ces rapports personnels, l'alliance avec ces communards avait aussi un but tactique dans les conflits qui animaient l'AIT<sup>10</sup> : « Pour Marx, rappelle l'historien Maurice Dommanget, l'adjonction dans le Conseil général des réfugiés de la Commune en général et des blanquistes en particulier répondait à une nécessité. On ne saurait trop le répéter : il en avait besoin pour faire contrepoids à la fraction bakouniniste, dont l'influence grandissait. Mais, en introduisant des militants blanquistes dans le Conseil général de l'Internationale, c'est un peu comme si Marx avait introduit des loups dans la bergerie. Il n'est pas douteux [...] que les blanquistes avaient l'arrière-pensée de parvenir à l'hégémonie dans le groupement universel du prolétariat<sup>11</sup>. » Le produit concret de cette alliance fut l'adoption de la résolution IX lors de la conférence de Londres en vue de l'intégrer

10. Sur l'histoire de l'AIT et ses conflits, je me permets de renvoyer à mon livre et à sa bibliographie : Mathieu LÉONARD, *L'Émancipation des travailleurs, une histoire de la Première Internationale*, La Fabrique, 2011.

11. Maurice DOMMANGET : « Les blanquistes dans l'Internationale », in *La Première Internationale*, CNRS, 1968.

aux statuts de l'AIT. Celle-ci, inspirée par Vaillant, puis rédigée par Marx, stipulait :

«que contre ce pouvoir collectif des classes possédantes le prolétariat ne peut agir comme classe qu'en se constituant lui-même en parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formés par les classes possédantes ;

que cette constitution du prolétariat en parti politique est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale et de son but suprême : l'abolition des classes».

Cette résolution constitua une pomme de discorde au sein de l'Internationale. Les anti-autoritaires y dénoncèrent une tentative de transformation de l'AIT en une organisation centralisée. Il y avait également là un danger d'orienter le mouvement ouvrier vers une ligne politique uniforme et, en lui faisant prendre la voie parlementaire voire gouvernementale, de le mettre incidemment sous la tutelle d'une élite des meneurs socialistes politiques, en lieu et place du développement des luttes sociales, seules garanties de son autonomie.

Ces profondes fissures dans l'édifice fragile de l'Internationale conduisirent à sa dislocation au congrès de La Haye, en 1872. Les blanquistes, qui s'étaient

sentis instrumentalisés par Marx et qui n'avaient pu à leur tour l'utiliser, lui tournèrent le dos.

Dans les premiers mois qui suivirent la Commune, Marx et ses proches avaient apporté une aide matérielle sans retenue aux proscrits. Marx et Engels avaient écrit de multiples lettres à divers journaux pour répondre aux insultes qui y étaient proférées. Un courrier de la fille aînée de Marx, Jenny, témoigne de cette activité fébrile :

« Les calomnies écœurantes de la presse vénale éhontée ont insufflé aux Anglais tant de préjugés contre les communards qu'ils sont considérés en général avec un dégoût non dissimulé. Les entrepreneurs ne veulent rien avoir affaire avec nous. Les hommes qui ont réussi à décrocher un emploi sous un nom d'emprunt sont congédiés sitôt que l'on s'aperçoit de leur identité.

[...] Voilà depuis plus de six mois que l'Internationale soutient la grande masse des bannis, autrement dit les tient tout juste en vie. Mais, à présent, nos ressources sont épuisées.

[...] Vous pouvez vous imaginer combien ces difficultés et ces soucis torturent notre pauvre « Maure »<sup>12</sup>. Il ne doit pas seulement lutter contre tous les gouver-

12. Surnom de Marx.

nements des classes dominantes, mais il doit par-dessus le marché tenir tête à l'assaut de propriétaires du type «gros, gras et jovial», qui l'attaquent parce que l'un ou l'autre des communards n'a pas payé son loyer<sup>13</sup>.» Mais bientôt, à mesure que les moyens de solidarité s'amenuisèrent, les liens de Marx avec les communards se détériorèrent. Marx avait vite été exaspéré par l'ingratitude d'une partie des Français exilés qui accusaient le Conseil général de tendances pangermanistes : «L'objet de leurs attaques, ce ne sont pas les gouvernements ligués contre nous ni les classes dirigeantes d'Europe, c'est le Conseil général de Londres et plus spécialement ma modeste personne. Et voilà ma récompense pour avoir perdu presque cinq mois à travailler pour les réfugiés, et pour avoir sauvé leur honneur, par la publication de *La Guerre civile en France*<sup>14</sup>», écrivait-il à Sorge, non sans outrecuidance.

En juin 1872, des communards fraîchement débarqués à Londres livraient pour leur part un descriptif amer :

«Après le grand désastre, nous arrivions à Londres meurtris, mais pleins d'espoirs. Nous espérions y

13. Lettre de Jenny Marx aux Kugelmann du 21 décembre 1871.

14. Lettre de Marx à Sorge du 9 novembre 1871.

trouver des amis, comme nous en avons trouvé en Belgique.

Notre espoir fut de courte durée. Notre réception à Holborn<sup>15</sup> fut mauvaise. Le mot de «mendiant» fut même prononcé par K. Marx et vivement relevé par l'un de nous, Rouiller. Les vaincus venaient demander des secours. L'aumône fut maigre d'abord, presque nulle ensuite. On avait promis du travail, on en offrit, mais dérisoire et impossible. Puis, on ne s'en occupa même plus, prétextant que le Grand Conseil n'était pas un bureau de placement<sup>16</sup>. »

Dans une correspondance, Engels donnait confirmation des rapports délétères avec les communards : «L'émigration française est tout à fait divisée ; ils se sont brouillés entre eux, et avec tout le monde du reste, pour des motifs purement personnels, affaires d'argent presque toujours, et nous nous sommes débarrassés d'eux. Ces gens voudraient tous vivre sans travailler réellement, ont la tête pleine de prétendues inventions qui doivent produire des millions. [...] La vie de

15. Les locaux du Conseil général étaient situés au 256, High Holborn.

16. E. TEULIÈRE : «Réponse de quelques internationaux à la circulaire privée du Conseil général de Londres», le 10 juin 1872.

bohème menée durant la guerre, la Commune et l'exil ont cruellement démoralisé ces gens<sup>17</sup>. »

#### LIMITES DE LA CRITIQUE DE L'ÉTAT

Fort heureusement, la grande histoire ne retint que l'hommage à l'héroïsme des communards et la vision prophétique d'une nouvelle phase dans la lutte des classes, non telle mesquinerie ou telle bassesse. *La Guerre civile en France* demeura un objet à la fois magnifié et dérangeant dans l'œuvre de Marx, en raison de sa critique affirmée de l'État<sup>18</sup>.

Marx entrevit dans la Commune de Paris – quitte à en amplifier les « tendances inconscientes » socialistes et à en gommer les divisions et les erreurs qui ont rythmé la séquence – « la forme enfin trouvée » d'une révolution prolétarienne, celle d'un gouvernement de producteurs qui tournerait le dos aux anciennes formes

17. Lettre d'Engels à Sorge du 17 septembre 1874.

18. La reproduction en annexe de la présente édition du chapitre intitulé « Le caractère de la Commune », issu du premier essai de rédaction de *La Guerre civile en France*, nous donne un aperçu rare des matériaux qui auraient pu servir à la rédaction de l'ouvrage manquant de Marx sur l'État.

de pouvoir politique. «La classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre comme telle la machine de l'État et de la faire fonctionner pour son compte»; elle doit briser «la machine militaro-bureaucratique». La Commune «fut une révolution contre l'État lui-même, cet avorton surnaturel de la société; ce fut la reprise par le peuple et pour le peuple de sa propre vie sociale. Ce ne fut pas une révolution faite pour transférer ce pouvoir d'une fraction des classes dominantes à une autre, mais une révolution pour briser cet horrible appareil même de la domination de classe», avait écrit Marx dans ses textes préparatoires.

Marx rompait ici avec les conceptions jacobines de dictature centralisée héritées de 1793 et les schémas blanquistes de coup d'État d'une minorité agissante coupée des masses. Il soulignait les mesures antibureaucratiques de la Commune, comme celles instituant des mandats impératifs ou l'élection et la révocabilité des responsables publics. Il s'agissait bien de «transformer l'État, organisme qui est mis au-dessus de la société, en un organisme entièrement subordonné à elle», comme Marx l'écrivit dans sa *Critique du programme de Gotha*, et non d'étatiser la société, comme le firent ses épigones bolcheviques.



D'ailleurs, son rival Bakounine, qui remarquait lui-même que la Commune avait agi comme une « audacieuse négation de l'État », notait malicieusement cette inflexion antiétatique chez Marx, qu'il croyait irrémédiablement attaché à une forme rigide de « communisme d'État » : « L'effet de l'insurrection communaliste fut si formidable partout que les marxistes eux-mêmes, dont toutes les idées avaient été renversées par cette insurrection, se virent obligés de tirer devant elle leur chapeau. Ils firent plus : à l'encontre de la plus simple logique, et de leurs sentiments véritables, ils proclamèrent que son programme et son but étaient les leurs. Ce fut un travestissement vraiment bouffon, mais forcé<sup>19</sup>. » Cette critique de l'État dans *La Guerre civile* œuvra-t-elle pour autant comme un corps étranger dans la pensée de Marx ? C'est aussi ce que voulurent croire les sociaux-démocrates au sein de la II<sup>e</sup> Internationale, qui s'empressèrent d'enfouir la théorie du dépérissement de l'État et s'installèrent dans le parlementarisme comme dans la forme politique la plus achevée.

Marx s'est toujours gardé de détailler le programme de la société communiste du futur, ou celui de la

19. Michel BAKOUNINE, lettre au journal *La Liberté* de Bruxelles, octobre 1872.

période de transition dite de «dictature du prolétariat», à laquelle il ne fit allusion qu'à de fugaces reprises. Le terme était d'ailleurs absent de son texte sur la Commune – sans doute pour ne pas provoquer l'effroi parmi les tendances les plus modérées de l'Internationale. La mention la plus explicite en fut donnée en 1875 dans la *Critique du programme de Gotha* : «Entre la société capitaliste et la société communiste se situe la période de transformation révolutionnaire de l'une en l'autre. À cette période correspond également une phase de transition politique, où l'État ne saurait être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat». *Le Manifeste du parti communiste* de 1847 donnait quelques éléments concrets sur la nature de cette période de transition en établissant dix mesures à prendre après «la conquête de la démocratie» par «le prolétariat organisé en classe dominante» (mais seulement pour «les pays les plus avancés», précisait-il). Ces mesures mettaient l'accent sur une forte centralisation et coercition économique mais n'indiquaient par ailleurs aucune forme de restriction démocratique. Marx refusait d'hypothéquer idéologiquement l'avenir, conscient que la lutte des classes était le mouvement véritablement déterminant de tout bouleversement social.

Anton Pannekoek, qui devint plus tard le théoricien des conseils ouvriers, fut parmi les premiers marxistes à s'opposer à l'orthodoxie en vigueur dans la II<sup>e</sup> Internationale et à exhumer la thèse marxienne du dépérissement de l'État. Il écrivait en 1912 dans la *Neue Zeit* :

«Le combat du prolétariat n'est pas simplement un combat contre la bourgeoisie, pour le pouvoir d'État en tant qu'objet, c'est aussi un combat contre le pouvoir d'État. Le problème de la révolution sociale peut s'exprimer, d'une manière concentrée, comme suit : il s'agit de développer la force du prolétariat au point qu'elle soit supérieure à celle de l'État ; le contenu de cette révolution, c'est l'anéantissement et la dissolution des moyens d'action de l'État par ceux du prolétariat. »

Puis, en 1914, confronté à la palinodie chauvine de la II<sup>e</sup> Internationale devant le conflit mondial, Nikolai Boukharine s'opposa à son tour à la ligne opportuniste de la social-démocratie en affirmant que, si celle-ci devait être l'éducatrice des masses, elle se devait plus que jamais d'affirmer une hostilité de principe envers l'État. Dans un texte de 1915, intitulé « Contribution à

une théorie de l'État impérialiste», il affirmait que le marxisme n'était pas un étatismisme. Lénine, formé à la social-démocratie la plus officielle, s'en scandalisa au point de qualifier cette théorie de « comble d'absurdité » et de traiter Boukharine de « semi-anarchiste », ce qui dans sa bouche n'était pas la moitié d'une insulte.

Enfin, durant l'été 1917, Lénine s'appropriä ces positions en prétendant opérer un retour à Marx afin de « reconstituer la véritable doctrine marxiste de l'État ». *La Guerre civile* en constituait une des références essentielles. Durant son court mais confortable exil finlandais chez Rozio, « le chef des policiers finnois<sup>20</sup> », il prit les notes qui servirent à la rédaction de *L'État et la révolution*. Cette brillante exégèse agissait comme une double critique, envers la trahison politique des sociaux-démocrates et contre l'impatience des anarchistes à « prendre les choses à rebours » et à vouloir faire sauter l'État avant d'imposer des mesures coercitives à la classe des exploités. Toutefois, à cette période, Lénine ne craignait plus de se voir confondu avec les anarchistes. On pouvait y lire :

« Apprenons donc des communards l'audace révolutionnaire, tâchons de voir dans leurs mesures pratiques

20. Georges LABICA dans l'avant-propos de Lénine, *Le Cahier bleu, Le marxisme quant à l'État*, éd. Complexes, 1977, p. 9.

une esquisse des mesures pratiquement urgentes et immédiatement réalisables ; c'est ainsi que nous parviendrons, en suivant cette voie, à détruire complètement le bureaucratisme.

Ce qui garantit la possibilité de cette destruction, c'est que le socialisme réduira la journée de travail, élèvera les masses à une vie nouvelle, placera la majeure partie de la population dans des conditions permettant à tous, sans exception, de remplir les « fonctions publiques ». Et c'est ce qui conduira à l'extinction complète de tout État en général. »

Jusqu'à la révolution d'Octobre, le leader bolchevik multiplia les gages de spontanéisme en donnant la primauté au « génie créateur des masses » sur l'action d'une avant-garde socialiste et s'insurgeait contre « le préjugé qui veut que les affaires de l'État soient une tâche inaccessible aux ouvriers ». Il affirmait : « La république parlementaire bourgeoise entrave, étouffe la vie politique autonome des masses, leur participation directe à l'organisation démocratique de toute la vie de l'État, de bas en haut<sup>21</sup>. »

21. « Les tâches du prolétariat dans notre révolution » (1917), cité in Kostas PAPAIOANNOU, *Lénine ou l'utopie au pouvoir*, Spartacus, 1978, pp. 13-14.

« Nous nous assignons comme but final la suppression de l'État, martelait encore Lénine, c'est-à-dire de toute violence organisée et systématique, de toute violence exercée sur les hommes, en général. » Chacun put juger combien les moyens aliénés dévoyèrent le but final. L'exercice absolu de l'État eut tôt raison de l'utopie affichée dans *L'État et la révolution*. Le rêve d'un monde où « chaque cuisinière saurait gouverner l'État » se transforma rapidement en cauchemar, celui d'un État totalitaire qui enrôlait de force la dite cuisinière. En l'espace de quelques mois, sous la plume du même Lénine, l'autogouvernement des travailleurs devenait une « fable », une « déviation anarcho-syndicaliste », une « bourde », une « ineptie ». Tandis que le livre de Lénine sortait enfin en librairie en 1918, la répression s'abattait sur les anarchistes et les socialistes-révolutionnaires, et leurs journaux étaient interdits.

Lénine dansa dans la neige pour célébrer le dépassement par le nouveau régime des soixante-douze jours qu'avait duré la Commune et les bolcheviks firent effectivement tout pour maintenir leur suprématie, utilisant principalement la terreur policière<sup>22</sup>. Lénine

22. Celle-ci commença à s'exercer durant l'été 1918, le décret « Sur la terreur rouge » fut pris le 5 septembre 1918.

avait bien lu et recopié l'enseignement de Marx dans *Le 18 Brumaire* : « Toutes les révolutions politiques n'ont fait que perfectionner la machine étatique, au lieu de la briser. » Pourtant, le marxisme ne servit plus alors que de maquillage idéologique à la classe montante léniniste dans la transformation d'une Russie féodale en « capitalisme d'État ». La matrice de l'ancien régime, dont les bolcheviks devinrent les modernisateurs, fut le défaut caché du nouveau.

La Tcheka était devenue le secteur le plus dynamique de l'appareil d'État ; la bureaucratie croissait vertigineusement, obstruant les dernières velléités d'autonomie de la société civile ; les soviets se voyaient vidés de leur vitalité révolutionnaire pour devenir des organes du Parti désormais hégémonique ; Trotski en appelait à la militarisation de la production et des syndicats, la prétendue lutte contre les koulaks privait des millions de paysans de leur récolte et acculait toute la population à la famine, les fusillades répondaient aux grèves, etc.

En mars 1921, le régime bolchevik connut lui aussi un épisode de « Commune ». L'insurrection de Kronstadt crut refléter l'aurore d'une troisième révolution russe, elle ne fut que l'ultime tentative d'arracher le régime à sa schizophrénie et de mettre les actes

en cohérence avec les slogans qui avaient porté les bolcheviks au pouvoir : « Tout le pouvoir aux soviets », réclamaient les mutins, « ... pas au Parti ! », précisaient-ils. Kronstadt arrivait comme l'aboutissement d'une longue série d'agitations prolétariennes et paysannes réprimées<sup>23</sup>, durant lesquelles le régime bolchévik avait cristallisé toutes les détestations de la société russe. Les marins de Kronstadt exigeaient des élections libres, l'instauration des libertés démocratiques et la fin du communisme de guerre, seulement voilà, cela signifiait immanquablement la liquidation de la dictature des bolcheviks. Le 18 mars 1921, alors qu'on célébrait à Petrograd les quarante ans de la Commune, « le canon, tonnant sur Kronstadt, faisait sourdement vibrer les vitres<sup>24</sup> » de l'Institut Smolny, quartier général des bolcheviks. Parallèlement à la répression, la Nouvelle politique économique était adoptée, libéralisant un temps l'économie tout en interdisant tout relâchement sur l'État qui eut été fatal au régime.

23. Parmi ces révoltes citons celle, moins connue, d'Astrakhan en mars 1919, où des milliers d'ouvriers insurgés furent précipités dans la Volga une pierre attachée autour du cou.

24. Témoignage de Victor Serge dans *Mémoires d'un révolutionnaire (1905-1945)*, Lux, 2010.



L'État bolchevik avait pris la voie du bonapartisme – qui faisait figure de farce en comparaison – décrit par Marx dans ses brouillons sur la Commune, à savoir «une excroissance parasitaire greffée sur la société civile», dont «la fonction répressive n'a cessé de se développer». L'État stalinien, mis sur ces mêmes rails, acheva ce modèle, repoussant encore les limites imaginables.

Mathieu Léonard



DU MÊME AUTEUR

*Misère de la philosophie*, Payot, 2002.

*Œuvres*, Vol. I à IV, Gallimard, Bibliothèque  
de la Pléiade, 1963-1994.

*Sur la Question juive*, la Fabrique, 2006.

*Travail salarié et capital*, Altiplano, 2007.



CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

*Dernières parutions*

Nanni Balestrini

*Sandokan*

Georges Sorel

*Réflexions sur la violence*

Nanni Balestrini

*Nous voulons tout*

Gianpiero Bottinelli

*Louis Bertoni*

Marianne Enckell

*La Fédération jurassienne*

Léon de Mattis

*Crises*

Nanni Balestrini

*La violence illustrée*

Paul Mattick

*Marxisme, dernier refuge de la bourgeoisie ?*

Nanni Balestrini

*Blackout*

Otto Rühle

*Karl Marx, vie et œuvre*

Maximilien Rubel

*Marx théoricien de l'anarchisme*

Michel Bakounine

*Considérations philosophique  
sur le fantôme divin, le monde réel et l'homme*

Yann Collonges, Pierre Georges Randal

*Les autoréductions*

Otto Rühle

*La révolution n'est pas une affaire de parti*

Karl Marx

*Contribution à la critique  
de la philosophie du droit de Hegel*

Alfredo M. Bonanno

*La joie armée*

Karl Marx

*Salaires, prix et profits*

Voline

*La Révolution inconnue (3. vol.)*

Jean Wintch, Charles Heimberg

*L'école Ferrer de Lausanne*

Réalisé par les éditions Entremonde  
Genève-Paris, 2012.  
ISBN 978-2-940426-25-6/ISSN 1664-2309  
IMPRIMÉ EN BULGARIE